

# Réseau International des Cadres Africains Pour l'Eau, l'Environnement et le Climat



R.I.C.A.P.E.C

RESEAU INTERNATIONAL  
DES CADRES AFRICAINS  
POUR L'EAU  
L'ENVIRONNEMENT  
ET LE CLIMAT

Colloque Sénégal-France du 11 juillet 2011

Palais Bourbon –Salle Colbert

*« Efficacité économique » & « Gestion durable des  
Ressources naturelles et énergétiques au Sénégal »*

Compte-rendu

---



extraicts de  
" La DEFENCE & ILLVSTRATION "  
" de la langue Francoyse "  
de  
☞ Ioachim du Bellay ☞

**S**I LA NATVRE (dōt quelque  
Personaige de grand'  
renōmée non fans rayson a  
douté, si on la deuoit appeler  
Mere, ou Maratre) eust donné aux  
Hommes vn cōmun vouloir, &  
consentement, outre les innumerables ..

... Beautés et Richesses...



R.I.C.A.P.E.C

RESEAU INTERNATIONAL  
DES CADRES AFRICAINS  
POUR L'EAU  
L'ENVIRONNEMENT  
ET LE CLIMAT

---

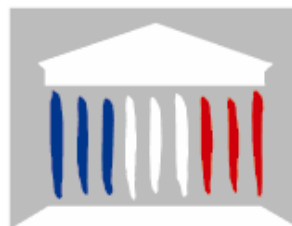
## Colloque Sénégal-France

---

*Palais Bourbon –Salle Colbert*

---

En Partenariat avec



Et en Collaboration avec



GoodPlanet.org  
« Mettre l'écologie au cœur des consciences »



**JEUNE AFRIQUE**



© Rédaction et Mise en page : ECSII Éditions

**Amadou BA**  
*Président de RICAPEC*



*Amadou BA*

Madame la Présidente du Groupe d'Amitié France-Sénégal,  
Madame l'Ambassadeur du Sénégal,  
Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Sénégal dans les organisations internationales,  
Monsieur le Représentant du REPES, Réseau des Parlementaires pour l'Environnement au Sénégal,  
Monsieur le Président du Groupe Parlementaire Démocratie libérale,  
Monsieur le Président du Conseil National des Patrons du Sénégal,  
Monsieur le Président de l'Agence Internationale de Développement IASDSE,  
Monsieur le Président de l'Association Nationale des Collaborateurs de Ministres et de Parlementaires de France,  
Monsieur le Président de la Chambre de Commerce France-Sénégal,  
Madame la Présidente d'Orée,  
Monsieur le Directeur de GoodPlanet,  
Monsieur le Secrétaire Général de l'Association Franco-allemande pour l'Energie,  
Monsieur le Président de la Fondation Diplomatie & Développement Durable,  
Distingués invités, Mesdames, Messieurs, chers amis,

C'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons dans ce haut lieu qu'est le Palais Bourbon pour échanger avec des experts, des autorités et des présidents d'associations de nos pays, autour du thème :

*« Efficacité économique et Gestion des ressources naturelles au Sénégal ».*

Par ma voix, la délégation du Sénégal remercie les Autorités françaises et les différentes organisations qui nous accompagnent dans la conduite de ces travaux.

**M**adame la Présidente, Distingués invités,

Cette tribune m'offre l'agréable occasion de présenter à tous, l'expérience du Sénégal afin de se mettre à niveau dans le domaine de l'Environnement et du Bien-être social.

En effet, dans le cadre de son programme de révolution verte, le Gouvernement du Sénégal a mis en place une Agence Nationale des Eco-villages (A.N.E.V). L'objectif de cette agence est de promouvoir l'autonomie des villages en énergies propres, en eau et en produits forestiers, sans dégradation de l'environnement, permettant ainsi aux populations de ne générer qu'une faible signature environnementale en réduisant la pression anthropique et en gérant de façon intégrée ses approvisionnements en fruits et légumes, viandes et poissons, en bois d'œuvre et de service, en privilégiant au mieux l'emploi des énergies renouvelables.

Cette agence se définit comme étant un acteur favorisant une contribution du pays à la lutte mondiale pour la réduction des impacts dû aux émissions de gaz à effets de serre, mais également comme un outil national d'adaptation aux effets néfastes de certains phénomènes climatiques.

C'est dans ce contexte que l'A.N.E.V a procédé, à Dakar, au lancement officiel du projet « Eco-village » sur un financement de 4,5 millions US \$. Par le Fonds pour l'Environnement Mondial (F.E.M) et le P.N.U.D.

En guise de rappel, la notion d'éco-village est née durant le sommet de la terre à Rio de Janeiro au Brésil en 1992 afin de faire face aux conséquences du réchauffement de la planète.

Le programme est alors présenté comme : *« Une réponse aux impacts négatifs du réchauffement de la planète, prévue par la communauté scientifique internationale dans un horizon de trente ans et qui se manifeste déjà par la fonte des glaciers et par l'érosion côtière ».*

Avec ce programme, le Sénégal souhaite entrer dans l'ère écologique des villages du futur. C'est également une contribution de notre pays à la protection de la planète, si fortement menacée par le réchauffement climatique et les émissions de gaz à effet de serre.

Dans la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté et du Cadre d'action de Hyogo, le Gouvernement du Sénégal a identifié certains risques et catastrophes parmi les principaux facteurs qui empêchent la croissance et la réduction de la pauvreté, compte tenu de leurs impacts négatifs sur les personnes, les biens et l'environnement.

C'est ainsi que, dès 2006, la dimension prévention et réduction des risques majeurs de catastrophes a été intégrée dans ses politiques nationales pour la période 2006 – 2010.

Deux actions importantes devaient être réalisées durant cette période. D'abord l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme multisectoriel et intégré de prévention et de réduction des risques majeurs de catastrophes en vue d'assurer une meilleure visibilité et une mobilisation des ressources.

Ensuite la création d'une plateforme nationale pour la prévention et la réduction des risques de catastrophes.

Cet engagement ferme et résolu du Gouvernement du Sénégal dans la prévention et la réduction des risques de catastrophes est lié à plusieurs raisons fondamentales, parmi lesquelles en particulier, deux qui me paraissent essentielles : Obtenir de meilleures prévisions climatiques pour la programmation et surtout, pour la gestion et le stockage des récoltes et la réduction des impacts des pluies diluviennes dans les villes.

Quelques associations locales soutenues par la Fondation Bill GATES et le support d'Oxfam, ont mis en place à Pikine, après les inondations, un groupe de travail pour aider les populations à gérer ces risques.

Emboîtons le pas à ces pionniers et courageux acteurs pour protéger les populations et donner au Pays les conditions optimales d'un bon Développement.

**M**adame la Présidente,

Je voudrais également partager avec l'assistance deux autres initiatives majeures de la République du Sénégal dans le domaine de la prévention des risques de catastrophes.

Il s'agit, d'une part, d'œuvrer dans le domaine de la lutte contre l'érosion côtière, par l'érection d'un « Mur de l'Atlantique » pour protéger tous les pays menacés par une inondation due au débordement des eaux maritimes. Ce projet a déjà été expérimenté sur la petite côte sénégalaise, avec la construction d'un mur d'un kilomètre à Popenguine. Il semble aujourd'hui primordial que la communauté internationale puisse appuyer ce type de projet notamment, en utilisant une aide spécifique en faveur des pays côtiers.

D'autre part, dans le domaine de la lutte contre la désertification dans les pays sub-sahariens, le Président Abdoulaye WADE a participé avec quelques chefs d'états de la sous-région, au projet de la Grande Muraille verte, qui consiste à planter un écran de verdure pour arrêter l'avancée du désert, barrière végétale allant de Dakar à Djibouti sur une longueur d'environ 7000 km. Ce projet a déjà démarré dans beaucoup de pays africains par des campagnes annuelles de reboisement avec le soutien des populations et des enfants.

Le FEM a annoncé, dès le 17 juin 2010, la mise à disposition de 119 millions \$ US répartis au niveau des différents pays. Plus récemment, à Bonn, la CLD a tenu une réunion de bailleurs de fonds sous la houlette du FEM, mais également de la Banque mondiale, pour discuter du financement de la Grande Muraille verte.

Dès le premier tour de table, les bailleurs de fonds présents ont avancé l'intention de 3 milliards \$ US.

Ce ne sont bien sûr que des déclarations, mais ce qui est certain, c'est que s'y trouve la volonté des grands bailleurs d'accompagner le projet. Mais quels que soient les fonds investis, tant que nous n'aurons pas réussi à impliquer les populations, la Grande Muraille verte ne se réalisera pas.

En d'autres mots, le défi ne se situe pas tellement au niveau du financement; il consiste en l'appropriation de la Grande Muraille verte par les populations.

Nous pouvons affirmer, sans risque de nous tromper, que la survenue des crises est de plus en plus probable avec le développement fulgurant de la démographie et des activités industrielles, dont les corollaires sont notamment les changements climatiques, l'urbanisation incontrôlée, les atteintes à l'environnement.

Cette situation est malheureusement exacerbée par le contexte de précarité socio-économique, notamment dans les Pays en Développement qui présentent un profil de vulnérabilité élevé.

Les conséquences de ces crises sont souvent désastreuses, car elles peuvent annihiler des actions de développement courageusement conduites pendant plusieurs années, compromettant ainsi la réalisation de plans nationaux, en particulier celui des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le Sénégal a pris conscience du fait que pour obtenir un développement viable, il est indispensable de prendre en compte la dimension « Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) » dans les politiques et les programmes de développement.

C'est ainsi que le Gouvernement du Sénégal a pris l'option d'intégrer « la Réduction des Risques de Catastrophes » dans son « Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ».

Mieux, il a fait de la RRC une question centrale dans les engagements pris au niveau du Groupe Consultatif de Paris, dont le suivi est personnellement assuré par le Premier Ministre, ce qui traduit l'importance accordée à la question.

A l'échelle nationale, la volonté politique de l'Etat du Sénégal, s'est poursuivie par l'adoption d'une plateforme nationale de réduction de la pauvreté. Cette plateforme regroupe plusieurs réseaux dont celui des parlementaires, celui des femmes, celui des journalistes, celui des chercheurs et universitaires, celui du secteur privé et celui des ONG.

**M**adame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

**J**e voudrais également profiter de cette occasion privilégiée pour faire un appel solennel du haut de cette tribune, à la mise en œuvre d'un partenariat durable en la matière entre nos deux pays.

C'est notre devoir de le faire avant que l'histoire ne se répète. Nous devons faire en sorte que nos ressources soient gérées d'une façon responsable et nous nous devons, de protéger nos investissements et sensibiliser les citoyens, au travers de sessions d'information et d'enseignement pour le respect et la mise en œuvre des normes environnementales et des moyens à mettre en œuvre afin de réduire les émissions de carbone.

Sur le plan économique, depuis 2000, le Sénégal fait partie des premiers pays de l'Afrique de l'ouest où le secteur des affaires se porte bien, ce qui implique dès à présent qu'il se positionne directement dans le scope d'une économie propre et respectueuse de l'environnement au sens large.

Nous voulons apprendre avec vous et souhaitons construire avec vos entreprises, des partenariats durables.

En effet, il est nécessaire d'œuvrer ensemble pour une prospérité partagée.

C'est la raison pour laquelle, j'appelle avec force une paix dans les cœurs, une paix entre nos deux pays car nos sorts sont liés, avec l'impérieuse nécessité de continuer à resserrer nos liens, démarche qui devient exigeante pour que s'ouvre entre nos deux Pays, une nouvelle ère de prospérité.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Amadou BA



**Martine AURILLAC**

*Députée, Vice-Présidente de la Commission des Affaires étrangères  
et Présidente du Groupe d'Amitié France-Sénégal à l'Assemblée Nationale.*



*Martine Aurillac*

**V**otre Excellence, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

**M**erci à Mr. Amadou BA pour son aimable mot d'ouverture. Il m'est, pour ma part, très agréable de vous accueillir aujourd'hui à l'Assemblée nationale dans cette salle Colbert. Colbert, qui fut le collaborateur fidèle du cardinal Mazarin, puis principal ministre de Louis XIV, un grand personnage de l'histoire de France, mais aussi de l'histoire récente du Sénégal.

C'est en effet à son initiative que fut créée en 1638 la commune de Saint Louis, dont les habitants noirs et blancs devaient, devant les Etats Généraux de 1789 se revendiquer pleinement citoyens français et je cite : « par le sang qui coulait dans leurs veines et celui de leurs neveux ! ». L'agriculture côtière était alors prospère. Les temps ont bien changé...

Loin de nous l'époque où pour se déplacer le long de la côte autrement que par les plages, il fallait se frayer un chemin à la machette, tant la végétation proliférait. Le changement climatique saute aux yeux. Aujourd'hui du sable presque partout, dont émergent les seuls baobabs dont les doigts décharnés semblent appeler au secours. Le 25 mai dernier, la France célébrait à Paris la journée de l'Afrique.

Votre colloque, organisé avec le parrainage de mon homologue du groupe d'amitié Sénégal-France, Mr. Doudou Wade, auquel j'adresse un salut amical, en est le prolongement naturel. Il aborde en effet les conséquences du réchauffement climatique et les conditions d'un développement durable du continent africain, et notamment des pays sahéliens dont notre cher Sénégal est un laboratoire d'espoir.

La sécheresse venant du Nord, les excès de l'urbanisation galopante, le gaspillage de l'eau, la gestion parfois erratique des ordures ménagères et des déchets industriels. La liste est longue et non exhaustive, tout concourt à nous inviter à relever les défis d'un développement écologiquement et économiquement durable.

Le Sénégal est prêt à s'y engager, il ne le fait pas seul. D'abord, la liste des intervenants et leur qualité, traduit le caractère universel panafricain et mondial de cette problématique. Je les salue ici tous ainsi que nos amis députés sénégalais et tout spécialement, Monsieur l'Ambassadeur Diop.

Ensuite, la communauté internationale toute entière est particulièrement sensibilisée à votre démarche et se trouve prête à la soutenir.

La semaine de l'eau à Addis-Abeba fin novembre 2010, la déclaration du sommet du G8 de Deauville proposée par le Président Sarkozy, le plan d'action et l'intégration régionale évoqués au G20, la réunion aujourd'hui même à Paris, de la Conférence Africa France Business, qui souligne la responsabilité sociale des entreprises, en sont autant d'illustrations.

Chers amis, l'Afrique bouge et comme le disait Henri de Raincourt le 25 mai dernier, « *elle s'élance vers la prospérité, la liberté et la création ...* ». Dans cet élan, la France est à ses côtés.

Je souhaite un plein succès à votre prometteur colloque.

Martine Aurillac

**Roger TUDELA**

*Président de la CCFS, la Chambre de Commerce France-Sénégal*



*Roger Tudela, Avoué à la Cour, Lyon*

**Chers amis,**

Avant de partir pour la Tunisie, je tiens à vous souhaiter de bonnes vacances. Nous avons tous beaucoup travaillé durant cette année, bien sur dans le cadre de nos entreprises personnelles mais également pour que l'Afrique et plus spécialement le Sénégal puisse bénéficier des conditions lui permettant de s'inscrire dans le cadre d'un développement durable qui profitera à tous.

C'est dans cet esprit qu'à Paris, nous avons terminé l'année en cette mi-juillet, avec deux grandes semaines dédiées aux relations France-Afrique, au CCPAF d'abord et ensuite au MEDEF international\*, qui organisait un séminaire d'une qualité exceptionnelle, dans le cadre d'une réflexion autour de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). La qualité des intervenants et la diversité de leurs horizons a très largement contribué à l'intérêt de ces rencontres. Aujourd'hui, l'initiative de RICAPEC, prolonge ces journées en direction d'une implication des jeunes cadres africains et de leurs homologues français, vers une nouvelle dimension.

Certaines analyses m'ont permis d'obtenir des informations statistiques extrêmement intéressantes sur la croissance en Afrique et les développements prévisibles. Force a été pour moi de constater qu'il ne fallait pas parler de l'Afrique comme d'une entité unique, les problèmes étant de nature fondamentalement différentes selon que les pays disposent ou non de matières premières, ou maîtrisent leur consommation énergétique, car les pays ayant peu de matières premières à vendre ou de pétrole à exploiter, se trouvent en plus grande difficulté pour bénéficier de cette croissance positive que génère le continent africain.

La transition était pour moi parfaite dans la mesure où à 17 h s'ouvrait à l'assemblée nationale le colloque sur le développement durable initié par l'association RICAPEC dans lequel il m'avait été demandé d'intervenir.

J'ai également pu, dans une réunion que vous présidiez Mme Aurillac, rappeler des principes essentiels, qui à mon sens, doivent présider au développement durable d'un pays.

C'est par la création de richesses que la croissance peut s'installer et dans des pays où l'on ne peut compter sur les matières premières et le contrôle de la maîtrise de l'énergie, c'est autour de l'humain que doit être posée notre réflexion. Mais c'est aussi préparer un cadre de fonctionnement pour les générations futures, dans le respect de l'environnement que l'on va transmettre.

*« A quoi bon survivre aujourd'hui si aucune chance n'est laissée à nos enfants ou petits enfants ».*

C'est d'abord par la satisfaction des besoins essentiels, puis au travers de l'instruction et de la formation professionnelle que l'on peut redonner à chacun sa dignité, quelque soit sa place dans la société.

Quoi de plus actuel que ce proverbe africain : " Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants...". La richesse existe bien chez les hommes et les femmes, elle ne demande qu'à s'exprimer et pour cela, les partenariats publics/privés doivent apporter les structures lui permettant de s'épanouir. De tous les coins du monde, il apparaît que les entreprises africaines, ou d'autres travaillant sur le sol africain, doivent intégrer la RSE à leur réflexion, même si à l'heure actuelle, les conditions ne sont pas encore réunies, notamment dans les pays où le secteur informel conditionne une grande partie de l'économie.

Les grandes lignes des investissements futurs se tracent d'elle même, agriculture, respect des ressources naturelles par leur valorisation, santé, logement, instruction, formation professionnelle adaptée aux besoins, développement des énergies solaires et éoliennes , investissement dans un tourisme responsable, mise en place d'infrastructures modernes et tournées vers l'avenir économique du pays et bien d'autres domaines comme les nouvelles technologies peuvent venir au service des populations.

Il faudrait donc penser au long terme et s'imposer une éthique de fonctionnement qui contribuera à la réussite de ces projets. Je reste bien sûr à l'écoute des analyses de chacun que nous pourrions confronter dès mon retour le mois prochain. C'est sur cette réflexion que je vous réitère à tous mes souhaits de bonnes vacances.

*\* Site et interventions des journées du MEDEF International.*

**Ghislaine HIERSO**

*Présidente de l'Association Orée, Directrice auprès du Directeur General Adjoint en charge des collectivités publiques et des affaires européennes de Veolia Environnement.*



*Ghislaine HIERSO*

Chers amis,

Association multi-acteurs, [Orée](#), créée en novembre 1992, rassemble des entreprises, des collectivités et des gestionnaires, ainsi que des associations professionnelles et environnementales, d'origine académiques et institutionnelles, pour développer de meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires.

Ghislaine Hierso, est Présidente de l'association Orée. Docteur en économie elle est spécialisée sur les questions environnementales, Directrice auprès du Directeur General Adjoint charge des collectivités publiques et affaires Européennes de Veolia Environnement et

Selon elle, la « Biodiversité remarquable », c'est-à-dire celle qui se rapporte à ses aspects symboliques tels que l'eau, le sol, l'érosion, la taille de la morue et l'épaisseur des bancs de poissons dans les eaux du Sénégal ou d'ailleurs, éclipse souvent la « biodiversité ordinaire », phénomène qui est plus englobant parce ce qu'il inclut tous le vivant dans une interdépendance organique dont l'humain fait partie.

L'action d'Orée se reflète au travers de ses [7 priorités](#). Depuis 2006, l'association s'investit sur la thématique « Biodiversité ». Orée souhaite favoriser les débats avec les instances internationales telles que les parties de la Convention sur la Diversité Biologique. Orée était présente à Nagoya en 2010 avec l'organisation du colloque « [Business and biodiversity: cooperating with stakeholders towards new strategies and practices](#) » ([hors-série](#)) et participera à la réunion préparatoire à la 11ème Conférence des Parties (CdP 11) de la CDB en décembre 2011 à Tokyo. La CdP 11 se tiendra à Hyderabad en octobre 2012.

Pour permettre une meilleure coopération au niveau local, l'Association Orée anime un groupe de travail avec l'objectif de montrer qu'aucune organisation n'est indépendante de la biodiversité, tant pour ses impacts que pour son activité et la volonté de construire une nouvelle approche comptable, qui mette la biodiversité au cœur de la stratégie de l'organisation.

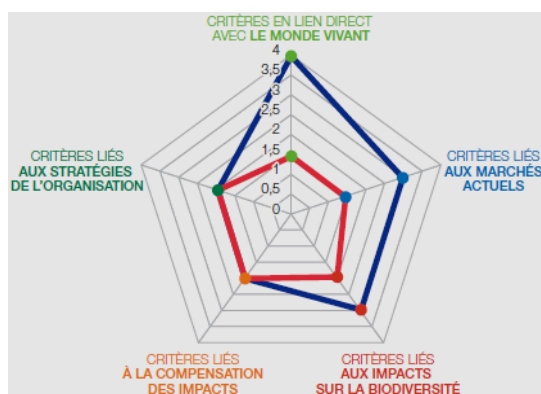
Les principales réalisations d'Orée sur le sujet sont :

- L'Indicateur d'Interdépendance des Entreprises à la Biodiversité (IIEB)
- Le Guide « Intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprise » réalisé avec les études de cas notamment d'entreprises, collectivités et d'associations
- La thèse de doctorat, soutenue par Veolia Environnement et l'Etat via une bourse CIFRE menée par Joël Houdet "Entreprises, biodiversité et services écosystémiques. Quelles interactions et stratégies? Quelles comptabilités?"

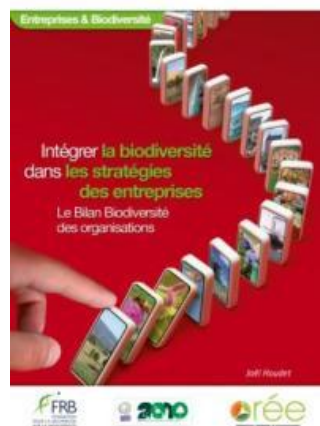
Actuellement, ces travaux sont renforcés par l'élaboration de nouvelles études de cas. Le défi est de développer une démarche de Bilan Biodiversité des Organisations (BBO) qui devrait permettre de créer de nouveaux outils permettant aux organisations de gérer leurs interactions avec la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes. Dans ce cadre, une deuxième thèse CIFRE sera prochainement portée par Orée.

Ce BBO pourrait être appliqué au Sénégal en association avec les acteurs locaux. En effet, le continent africain, importante réserve de biodiversité, subit différentes sources de pression entraînant sa progressive dégradation (problèmes d'accès à l'eau et de traitement des déchets, changement climatique, érosion des sols, désertification, etc.).

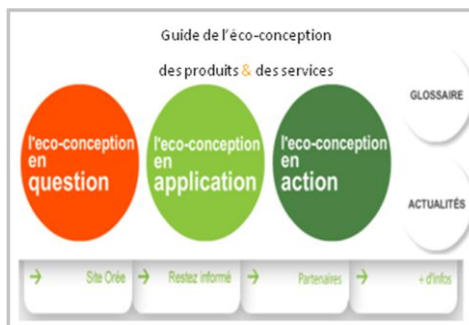
Indicateur d'Interdépendance :  
de l'Entreprise à la Biodiversité



Guide : Intégrer la biodiversité dans les stratégies  
des entreprises (Houdet, 2008)



Guides interactif



<http://risques-environnementaux.oree.org>

<http://ecoconception.oree.org>

<http://www.comethe.org>

Ghislaine Hierso a présenté Orée ([www.oree.org](http://www.oree.org)) et la thématique « Biodiversité », retrouvez son [support de présentation](#) :

<http://www.comethe.org>

**Ingrid BILLEBAUD**

*Consultante-Formatrice en Développement Durable & Responsabilité Sociale*

**« Déployer la RSE en Afrique : Pourquoi et comment ? »**



*Ingrid BILLEBAUD*

**L**a RSE, « Responsabilité Sociale (ou Sociétale) des Entreprises », est, comme un concept naissant, lié à la prise de conscience collective, que la planète possède des ressources limitées. Quelque soit le type d'Organisation (*entreprise, institution, association*), la Responsabilité Sociétale consiste à appliquer les dix principes du Développement durable, c'est-à-dire à être économiquement efficace tout en protégeant l'environnement et en assumant ses responsabilités sociales au sein du territoire où elle est implantée.

Ce concept, dont le déploiement ne peut se faire que par étapes, consiste pour les entreprises « à *faire mieux que la réglementation pour se mettre au diapason des intérêts de leurs salariés et des communautés locales au sein desquelles elles sont implantées* ».

En Afrique, Ingrid BILLEBAUD constate que la RSE semble avoir pris plus d'essor en zone anglophone.

Elle illustre son propos par le fait qu'une entreprise tanzanienne de scierie fut primée pour ses actions de Responsabilité Sociétale : la scierie avait formé les bûcherons pour qu'ils ne coupent que les types d'arbres qu'elle leur achète, puis elle avait produit des briquettes de sciures de bois (déchets jetables des industries du bois) qu'elle revendait à prix coûtant à ses employés et à leur famille.

Ainsi les arbres ne sont plus coupés n'importe comment, les familles n'ont plus à aller chercher le bois en forêt pour leurs besoins quotidiens et peuvent gagner des revenus complémentaires en revendant les briquettes de sciures au marché.

Ingrid BILLEBAUD

## ANNEXE 1

### La RSE

## Responsabilité Sociale (ou Sociétale) et Environnementale des Entreprises

Le Développement Durable est souvent assimilé à l'écologie, au respect de la biodiversité et au développement des énergies renouvelables sans oublier le réchauffement climatique. Cependant, il se décline également dans le domaine social (*ou sociétal*) et environnemental pour les entreprises, c'est ce qu'on appelle la Responsabilité Sociale des Entreprises (*RSE*).

### **1 Définition :**

La responsabilité sociale des entreprise (*RSE*) est un « concept dans lequel les entreprises intègrent les trois piliers du Développement Durable (*préoccupations sociales, environnementales et économiques*) dans leurs activités et dans leurs interactions avec les parties prenantes concernées sur une base volontaire ».

la RSE permet d'associer logique économique, responsabilité sociale et éco-responsabilité

Il est à noter que depuis 2010, le Ministère français de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement Durable emploie le terme de responsabilité "sociétale", jugé plus large et plus pertinent que responsabilité "sociale".

### **2 Ses objectifs :**

La mise en œuvre de la RSE tend à définir les responsabilités relatives aux conséquences sociales, sanitaires et environnementales de l'activité des entreprises vis-à-vis de ses parties prenantes, il s'agit donc d'intégrer le contexte mondial et local dans la réflexion stratégique des entreprises.

La responsabilité sociétale des *organisations* (*entreprises, collectivités territoriales, syndicats, associations*) a fait l'objet d'une Norme internationale dite ISO 26000, adoptée par le vote en 2010 de 86 pays et qui permet :

- De guider les organismes dans la prise en charge des responsabilités sociétales,
- De proposer un cadre pour permettre la responsabilité sociétale, identifier et dialoguer avec les parties prenantes, crédibiliser la communication à propos de la responsabilité sociétale,
- De valoriser les résultats obtenus,
- D'améliorer les liens avec les clients, par un accroissement de la satisfaction et de la confiance,
- De faire la promotion d'une terminologie unique au sujet de la responsabilité sociétale,
- D'assurer la cohérence avec les documents existants et les autres normes ISO.

### **3 Justification économique de la RSE :**

La justification économique de la RSE diffère d'une entreprise à l'autre, selon divers facteurs, notamment la taille, les produits, les activités, l'emplacement, les fournisseurs, les dirigeants et la réputation (*et la réputation du secteur d'activités*). Un autre facteur est l'approche adoptée par l'entreprise en matière de RSE.

L'approche peut varier, de la prise de mesures stratégiques et graduelles sur certains enjeux à la transformation en chef de file dans ce domaine. La justification économique de la RSE tourne aussi autour du fait que les entreprises qui n'impliquent pas les parties touchées par leurs activités, peuvent mettre en péril leur capacité de créer de la richesse pour elles-mêmes et la société.

La prise en compte des intérêts et de l'apport de ceux avec qui on interagit constitue le fondement d'un comportement éthique et d'une saine gouvernance.

#### **4 Avantages possibles de la mise en œuvre d'une approche de la RSE**

Voici une liste partielle des principaux avantages possibles de l'instauration de la RSE :

##### **Une prévision et une gestion améliorées d'un éventail toujours plus grand de risques :**

Une gestion efficace des risques sociaux, environnementaux, juridiques, économiques et autres, dans un marché de plus en plus complexe, avec une surveillance plus étroite et l'examen minutieux des activités de l'entreprise par les parties prenantes, peut améliorer la sécurité de l'approvisionnement et la stabilité générale des marchés. La prise en compte des intérêts des parties préoccupées par l'incidence d'une entreprise, constitue une façon de prévoir et de gérer le risque.

##### **Une meilleure gestion de la réputation :**

Les organisations qui connaissent un bon rendement au chapitre de la RSE peuvent se bâtir une réputation, alors qu'une piètre performance à cet égard risque, lorsqu'elle est exposée au grand jour, de réduire leur valeur et celle de leurs marques.

Cela est particulièrement important pour les organisations dont les marques de détail ont une grande valeur et sur lesquelles les médias, les activistes et les consommateurs exercent souvent une pression.

La réputation, ou le capital « Marques », repose sur des valeurs telles que la confiance, la crédibilité, la fiabilité, la qualité et la constance.

Même dans le cas des entreprises qui ne sont pas directement exposées au marché de détail par des marques, leur réputation, bonne ou mauvaise, relativement aux questions de RSE en tant que partenaires de la chaîne d'approvisionnement, peut faire la différence entre une occasion d'affaires réussie et une montée pénible pour atteindre la respectabilité.

##### **Une plus grande facilité à recruter, à former et à garder le personnel :**

Elle peut être la conséquence directe de la fierté suscitée par les produits et les pratiques de l'entreprise ou de la mise en place de meilleures pratiques sur le plan des ressources humaines, comme des politiques favorables à la famille. Elle peut aussi découler indirectement de programmes et d'activités qui améliorent le moral et la loyauté des employés. Ces derniers se font les champions d'une entreprise pour laquelle ils sont fiers de travailler.

##### **Une amélioration de la compétitivité et du positionnement sur le marché :**

Elle peut se produire grâce à la différenciation et à l'innovation aux chapitres de l'organisation, des processus et des produits. De bonnes pratiques de RSE peuvent aussi faciliter l'accès à de nouveaux marchés. Par exemple, une entreprise peut obtenir une certification attestant son respect de normes sociales et environnementales pour devenir le fournisseur de certains détaillants.

##### **Une efficacité opérationnelle et des économies accrues :**

Elles résultent, en particulier, d'améliorations apportées à l'efficacité qui ont été repérées grâce à une approche systématique de la gestion qui vise notamment le perfectionnement constant.

Ainsi, en évaluant les aspects environnementaux et énergétiques d'un procédé, on peut découvrir des occasions de transformer des flux de déchets en sources de revenus (*p. ex., des copeaux de bois en panneaux de particules*) et de réduire la consommation globale d'énergie.

## Quelques exemples de la mise en œuvre de la RSE

---

### **Croissance significative de l'investissement responsable au Canada**

Selon un rapport publié en avril 2005 par l'Association pour l'Investissement Responsable (AIR) (*disponible à l'adresse : [www.socialinvestment.ca/French/SIReview04fr.pdf](http://www.socialinvestment.ca/French/SIReview04fr.pdf)*), ce type d'investissement atteint 65,5 milliards de dollars au Canada, ce qui représente une hausse de 27 % au cours des deux dernières années.

L'ouvrage fait état d'une croissance solide dans la plupart des catégories d'investissement responsable, notamment la gestion des placements, les fonds de placement pour les particuliers, l'investissement communautaire, le militantisme d'actionnaire et le prêt responsable. « Le marché de l'investissement responsable offre un grand potentiel », selon le rapport, qui repose sur une étude des actifs que l'AIR réalise tous les deux ans.

« De toute évidence, les organisations traditionnelles comme celles qui sont plus novatrices pourraient [...] occuper [dans le marché de l'investissement responsable] une place plus importante. Il y a également de la place pour de nouveaux produits et services... ».

---

### **Une capacité accrue d'attirer et d'établir des relations efficaces et efficientes avec les maillons de la chaîne d'approvisionnement :**

Les entreprises aux vues similaires peuvent établir des relations d'affaires à long terme qui s'avèrent profitables. Les grandes sociétés peuvent inciter des entreprises plus petites avec qui elles font affaire à instaurer une approche de la RSE.

Par exemple, certains grands constructeurs d'automobiles insistent pour que leurs fournisseurs possèdent une certification attestant leur respect de normes relatives aux systèmes de gestion environnementale.

De même, de gros détaillants de l'industrie du vêtement exigent que leurs fournisseurs se conforment aux codes et aux normes du travail.

### **Une meilleure capacité d'adaptation aux changements :**

Une entreprise qui, grâce à des échanges constants avec les parties prenantes, se tient au courant de l'évolution des choses se trouve mieux placée pour prévoir les changements susceptibles de survenir sur les plans réglementaire, économique, social ou environnemental et pouvoir y réagir.

### **Un soutien plus fort de la société à des interventions dans la collectivité :**

Une meilleure compréhension de l'entreprise, de ses objectifs et de ses activités par les citoyens et les parties prenantes se traduit par des relations plus fructueuses.

Ce phénomène peut alors engendrer des alliances plus fortes et plus durables avec le public, le secteur privé et la société civile (*qui sont toutes étroitement liées à la réputation en matière de RSE , comme nous l'avons dit précédemment*).

### **Un accès aux capitaux :**

Les institutions financières tiennent de plus en plus compte de critères sociaux et environnementaux lors de l'évaluation des projets. Quand il s'agit de décider où placer leur argent, les investisseurs cherchent les indices d'une gestion efficace de la RSE.

## **De meilleures relations avec les organismes de réglementation :**

Certaines administrations gouvernementales appliquent des processus d'approbation plus rapides à l'endroit des entreprises qui ont mené des activités sociales et environnementales qui vont au-delà des exigences de la réglementation.

À la lumière de ce qui précède, certaines entreprises commencent à s'apercevoir que leur réputation est intimement liée à la manière dont elles tiennent compte des effets de leurs activités sur leurs interlocuteurs. Par conséquent, la réputation est, pour l'entreprise, un actif inestimable, quoiqu'intangible en grande partie, qui, comme tout autre actif, doit être géré avec prudence.

Les entreprises qui mettent en place une approche de la RSE ne le font pas, généralement, que pour des raisons économiques. Souvent, elles sont incitées à tenir compte de leurs responsabilités en raison de principes moraux, parce qu'elles croient que c'est la bonne chose à faire ou parce qu'elles se soucient du bien-être des générations actuelles et futures et à une qualité de fonctionnement interne.

Enfin, il importe de reconnaître que, bien que l'existence de corrélations positives ou neutres entre la responsabilité sociale et environnementale et un rendement financier supérieur soit généralement étayée par les preuves, celle de liens de cause à effet probants ne l'est pas. De nombreuses études ont été réalisées, mais les conclusions ne sont pas unanimes. Qu'il suffise de dire que la recherche sur ce sujet se poursuit.

---

## **Politique en matière d'investissement responsable de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada :**

En octobre 2005, l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (*RPC*) a annoncé une nouvelle politique en matière d'investissement responsable. Elle est assortie d'une détermination de l'Office à développer sa capacité à s'impliquer ainsi qu'à utiliser son influence, à titre d'actionnaire, de plus de 1800 entreprises pour favoriser une amélioration du rendement à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance et de la présentation d'informations à ce sujet. Le fonds de réserve du RPC dépasse 90 milliards de dollars. L'Office d'investissement du RPC doit rendre des comptes aux 16 millions de Canadiens qui cotisent au Régime ou qui en bénéficient.

---

## **Une étude montre les avantages de la RSE :**

En se fondant sur une étude qui a duré deux ans, le *World Business Council for Business Development* a tiré plusieurs conclusions quant aux avantages que les entreprises peuvent tirer de la RSE.

- Une stratégie cohérente en matière de RSE, repose sur l'intégrité, le respect de valeurs solides et une approche à long terme, ce qui procure des avantages commerciaux aux entreprises et aide celles-ci à contribuer de façon positive à la société,
- Une stratégie de RSE donne aux entreprises l'occasion de montrer leur côté humain,
- Une telle stratégie exige un dialogue ouvert et des partenariats constructifs avec les divers ordres de gouvernement, avec l'ensemble des organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales, les éléments de la société civile et, en particulier, les collectivités locales,
- Lorsqu'elles mettent en œuvre des stratégies de RSE, les entreprises doivent reconnaître et respecter les différences locales et culturelles, tout en maintenant des normes et des politiques globales de haute qualité et uniformes dans leur ensemble,
- La sensibilité aux différences locales implique l'instauration d'initiatives spécifiques.

Catherine CHATEL

Rédactrice juridique Agence IASDSE

## Quatrième Intervenant

**Denis LOYER**

Directeur de GoodPlanet

**« Comment gérer le capital naturel et le développement durable en Afrique ? »**



Denis LOYER

**M**adame la Présidente, Votre Excellence, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les représentants,  
Chers amis,

Je vous remercie de cette occasion pour présenter le travail de notre organisation, GoodPlanet est une Fondation qui a pour mission de sensibiliser et éduquer le public à la protection de l'environnement. Elle incite à un mode de vie plus respectueux de la Terre et de ses habitants.

Elle propose des solutions réalistes et optimistes, et encourage chaque individu à agir pour la planète en s'appuyant sur une série de programmes qu'elle ne cesse de développer et de renforcer pour « mettre l'écologie au cœur des consciences ».

Son message universel invite chacun à réfléchir à l'évolution de la planète, au devenir de ses habitants et à s'engager. GoodPlanet a été créée en 2005 par Yann Arthus-Bertrand. Elle est devenue une fondation reconnue d'utilité publique en juin 2009, une reconnaissance et une preuve de confiance qui permet d'inscrire ses activités dans la durée.

Ses principaux rôles sont de participer et de soutenir les initiatives tenant à :

### **Informier le grand public sur l'environnement et ses enjeux**

Trouver des informations objectives, vérifiées et rendues accessibles sur des sujets sur l'environnement et le développement durable. C'est le but de « GoodPlanet Info » qui propose en continu des dossiers, des actualités, des tribunes destinés à tous, ainsi qu'une collection de livres rédigés par la rédaction.

[www.goodplanet.info](http://www.goodplanet.info)

## **Éduquer au Développement durable**

Sensibiliser les plus jeunes grâce à des posters pédagogiques distribués gratuitement à tous les établissements scolaires français et grâce à des séjours permettant la découverte et l'expérimentation du développement durable au quotidien pour des enfants de 8 à 15 ans.

[www.ledeveloppementdurable.fr](http://www.ledeveloppementdurable.fr)

## **Sensibiliser par l'image**

Pour inciter chacun à préserver l'environnement et à s'ouvrir aux autres, GoodPlanet propose des expositions invitant le grand public à découvrir la beauté et les richesses de la nature, à écouter et partager les témoignages des Hommes.

[www.6milliardsdautres.org](http://www.6milliardsdautres.org)

## **S'engager pour le climat**

Chacun à son échelle, entreprise ou particulier, il est possible d'agir pour le climat. GoodPlanet a développé deux programmes qui permettent à chacun de prendre conscience de son impact environnemental et de mettre en œuvre des solutions concrètes.

[www.actioncarbone.org](http://www.actioncarbone.org)

[www.1010.fr](http://www.1010.fr)

Depuis 2005, la fondation GoodPlanet informe, éduque et sensibilise sur les enjeux liés à notre environnement et à notre avenir. En 2010, nous avons, avec la campagne 10:10, franchi une étape importante. Celle qui va du constat et débouche sur la mobilisation contre les dérèglements climatiques.

Avec cette campagne, nous nous sommes adressés aussi bien aux individus, qu'aux entreprises et aux collectivités pour les inviter à agir, c'est-à-dire à réduire de 10 % sur douze mois leurs émissions de gaz à effet de serre. Les efforts des uns ne trouveront leur pleine efficacité sans les efforts des autres. C'est le sens même des négociations internationales sur le climat dont j'ai pu mesurer les lents progrès à la conférence de Cancun en décembre dernier.

En France, des milliers de particuliers, près de 300 entreprises et quelques 200 collectivités et organisations ont répondu à notre appel « Agir rend heureux » et se sont engagés. Ce fut donc un succès, celui de l'exemplarité et du volontarisme, non seulement en France mais aussi à l'international, grâce à des ONG relais et des signataires dans 186 pays.

C'est ce « Tous ensemble » que nous devons rechercher dans les programmes de GoodPlanet.

GoodPlanet plaide depuis longtemps en faveur d'un changement global et non pour quelques ajustements à la marge. Certes, nous continuerons à éduquer et à sensibiliser le plus grand nombre pour convaincre ceux qui ne sont pas convaincus, mais la fondation GoodPlanet, grâce à la mobilisation de ses salariés et de ses bénévoles, grâce au soutien de ses mécènes et de ses donateurs, cherche aussi à transformer l'indispensable prise de conscience de l'ampleur de la crise écologique en actes.

Des actes nous en avons besoin si nous voulons construire un monde où il fait bon vivre.

Après cette introduction, je vous présente au travers de ces synopsis, les processus permettant de faire une liaison entre Capital naturel et Développement durable.

Les paradigmes actuels des politiques d'aide internationale au Développement sont concentrés sur la réduction de la pauvreté absolue, car elle se voit... elle est sous les regards de tous grâce aux télévisions et d'Internet, ou des films comme le « Syndrome du Titanic » de N. Hulot et mais surtout, elle se trouve être une conséquence de la globalisation.

Nous sommes donc tous responsables...

Nous ne pouvons plus vivre dans notre forteresse intellectuelle car nous sommes impactés par un ensemble de maux qui se propagent mieux que les méchants virus. Les objectifs du Millénaire pour le Développement sont un indicateur d'impact et de mesure des actions de l'aide publique mondiale au Développement, basé sur des critères de réduction de la pauvreté simples à mesurer.

Les biens publics mondiaux, sont une autre solution pour aider les pays à ne plus détruire leur capital naturel pour survivre. Ainsi l'aide internationale doit aider les pauvres à se créer un environnement socio-économique afin de ne plus dégrader l'environnement, qui devient sous le vocable de Biodiversité, un capital partageable avec les autres pays du monde. Mais les financements de l'APD sur le sujet sont limités.

Voici présenté ci-contre, les justifications économiques, dites du triangle de F. Bourguignon, démontrant le tripode que fondent entre eux, « La croissance, les inégalités et la pauvreté ». Basés sur les relations entre croissance économique et pauvreté, entre réduction des inégalités et croissance, elles préconisent de donner l'accès aux marchés aux pauvres, réaliser des infrastructures, construire des villes ou encore, l'accès à la santé et à l'éducation. Néanmoins il ne semble pas exister d'effet systémiques de la croissance sur les inégalités.

L'insuffisante prise en compte du capital naturel est un facteur important de dysfonctionnement dans le mode de Développement d'un pays. Souvent vu comme une réelle contrainte à respecter pour être labellisé « Développement durable » et non comme un capital productif à part entière, ce malgré de nombreuses expériences positives et de récents exercices de mesure de la Richesse totale des Nations (*étude de K. Hamilton, WB*).

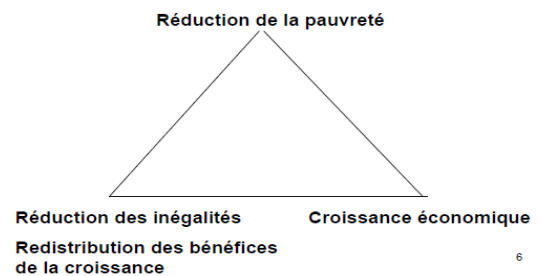
Le capital naturel est un capital productif directement ou indirectement pour les pauvres, en devenant une source d'exportation (café, thé, caoutchouc, coton,..., des produits consommés localement et l'amélioration du cadre de vie des urbains.

La consommation excessive du capital naturel peut engendrer une réduction de la croissance et créer des trappes de pauvreté et la perte du capital humain. Il est donc nécessaire d'accentuer la priorité sur le capital renouvelable : Ressources naturelles, eaux, biodiversité, sols, stocks halieutiques ...

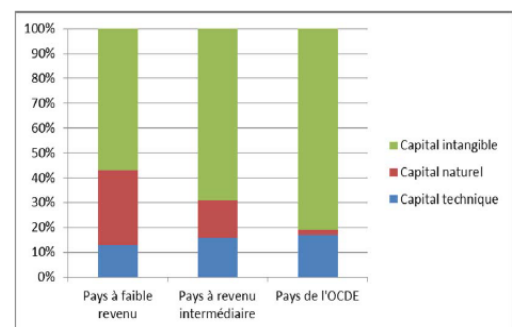
Ce capital productif est essentiel pour les pauvres, pourtant c'est lui le plus menacé.

C'est sur lui seul que comptera l'humanité dans 100 ans !

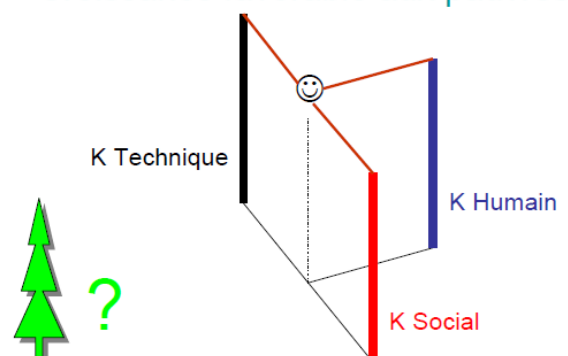
### Le triangle croissance-pauvreté-inégalités de F. Bourguignon



### Répartition de la richesse



### Orientation pratique : Croissance favorable aux pauvres



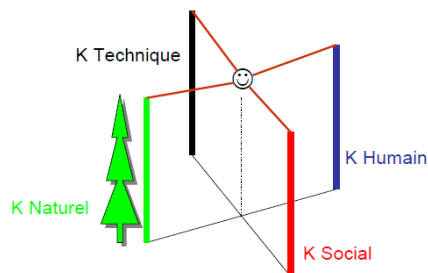
Voici une autre proposition, « le Modèle aux élastiques » :

Il prend en compte les quatre composantes de la Richesse des Nations, (**Produit, Humain, Social, Naturel**), curseurs sur lesquels les actions anthropiques vont avoir des effets et créer un effet de seuil, sous lequel le pays craque. Ces mesures démontrent l'importance macro-économique du capital naturel dans nombre de pays pauvres, qui malheureusement ne conçoivent pas encore l'étendue des dégâts causés par sa non prise en compte dans les plans de Développement de ces pays.

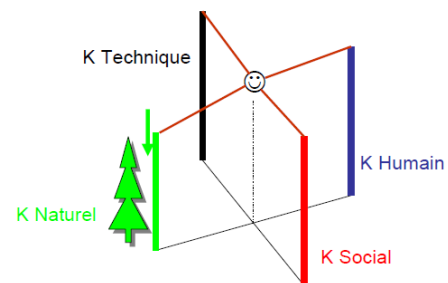
Il est donc important de considérer le Développement durable comme la gestion efficace d'un capital aux quatre composantes décrites plus haut et non pas comme : infrastructures, santé et éducation sous contrainte environnementale et sociale. L'investissement dans le capital naturel peut s'avérer avoir un très haut niveau de rentabilité sociale localement et aussi globalement, sans oublier les risques d'irréversibilité ou d'effets de seuil qui sont les caractéristiques du capital naturel.

Le K social est souvent le moyen le plus efficace pour gérer durablement le K naturel

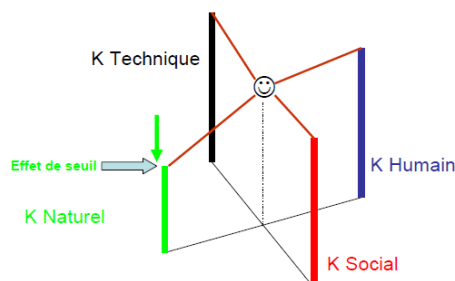
1 LE MODELE AUX ELASTIQUES



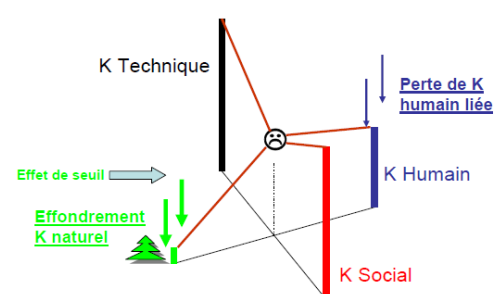
2 LE MODELE AUX ELASTIQUES



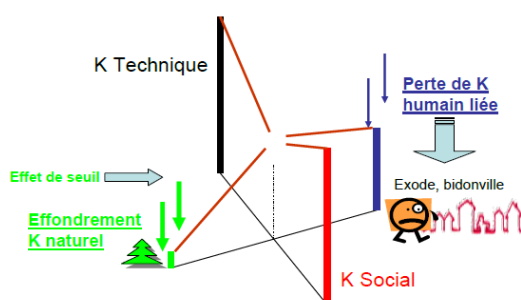
3 LE MODELE AUX ELASTIQUES



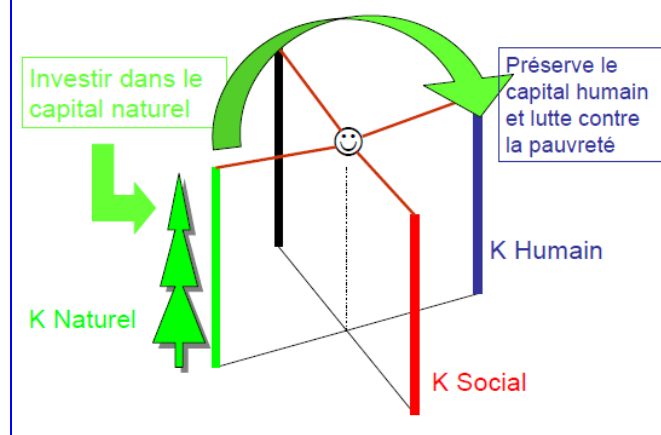
4 LE MODELE AUX ELASTIQUES



5 LE MODELE AUX ELASTIQUES



Récapitulons le message :

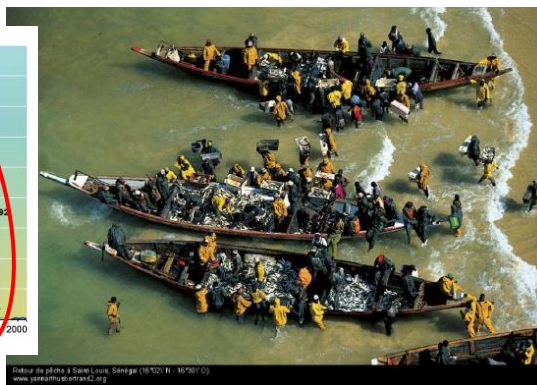
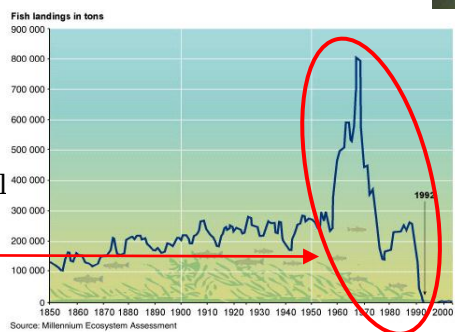


En illustrations, quelques exemples de ce qui vient d'être présenté :



Pression anthropique très forte sur la ressource halieutique

Effet de Seuil  
Et Crach...



Apparition de troubles sur les stocks et dérèglement des écosystèmes, brouilles ethniques et déstabilisation des populations séculaires, modification des comportements et dégradation des milieux par une pression démographique insensée sur le littoral, tous ces éléments ont engendré un effondrement socio-économique local et pour le cas, une étape vers l'exode en mer pour de nombreux jeunes, qui ne reviendront pas ou qui termineront leur folle épopée sur un bateau des gardes frontières espagnols pour les plus chanceux...

**E**n conclusion, l'Afrique dépend beaucoup de son capital naturel, il est pour elle, un stock de biodiversité irremplaçable, mais elle devra encore attendre bien longtemps pour pouvoir augmenter massivement son capital physique et humain, lui permettant d'attirer les investissements étrangers privés.

Elle devrait donc, en attendant donner une extrême priorité à la préservation de son capital naturel et renforcer son capital social, tout en gérant sobrement son capital épuisable.

Denis LOYER

La frontière entre Haïti et Saint Domingue



Cinquième intervenant

**Jean Luc FROMENT-HURTEVENT**

**Président de l'Agence de Développement IASDSE**

*International Agency for Sustainable Development & Societal Equity*

**« Concilier Développement Humain, Maintien de la Paix et Développement Rural Durable »**  
**Actions de Développement Rural grâce à la Coopération Multilatérale et les Entreprises privées**



*Jean Luc FROMENT-HURTEVENT*

**M**adame la Présidente, votre Excellence, Mesdames, Messieurs les représentants officiels et d'associations,  
Cher Amadou et Chers amis,

Tout d'abord, merci à Amadou BA pour sa volonté d'associer notre Agence au développement de l'association RICAPEC et à son aimable proposition de participer à ce colloque. Il m'est très agréable de l'accompagner vers les opportunités du Développement, notamment dans un pays comme le Sénégal.

Dans cette salle Colbert, vendredi dernier, grâce à l'initiative de Mr. Yves CENSI, Député de l'Aveyron, fondateur du « *Groupe d'études parlementaires de la croissance en Afrique* » au CPCCAF\*, nous avons traité du potentiel de développement de ces Pays et en particulier, de l'enjeu que représente l'épineux et récurrent problème de l'enseignement technique et de formation professionnelle pour l'emploi des jeunes.

Des réunions et tables rondes ont été organisées avec le support du MEDEF International, du CIAN et de la Chambre de Commerce de Paris. Elles ont abouties à la création d'un groupe de travail, bien décidé à relever le défi de la formation professionnelle en Afrique. De nombreux chefs d'entreprises et représentants de chambres consulaires et des chambres des métiers africaines, étaient présent à l'appel et ont rejoint les autres participants des journées organisées par le MEDEF et le CIAN, preuve que le sujet est redevenu présent dans les consciences...

*La place que la Chine prend désormais en Afrique, serait elle déclencheur de cette prise de conscience... ?*



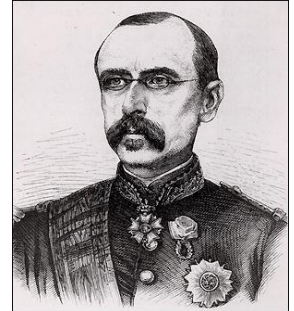
\* Lien : <http://www.cpccaf.org/>

Ainsi, il est un fait que le développement responsable d'un Pays, passe obligatoirement par la préservation de son Patrimoine, au sens large et bien entendu, par la protection de son « Ethno-culture ». Il doit faire face à la nécessaire prise de conscience que représente la gestion intégrée de ses ressources naturelles, sans oublier également, la constitution d'un capital humain performant et bien évidemment, par l'impératif besoin de mise à niveau des capacités technologiques, techniques et d'enseignement professionnel au plan national.

Pour faire suite aux propos de Madame AURILLAC, citant Colbert, l'un des principaux ministres de Louis XIV, ce grand personnage de l'histoire de France et aussi de l'histoire récente du Sénégal, avait imaginé un grand dessein industriel pour ce Pays et sa population, destin qui a eu bien du mal à se mettre en place...

Il avait entre autre, pensé à instruire la population et à y former des élites locales, pour prendre pied sur ce Continent important, en y reproduisant sa méthode politique, industrielle et managériale. Les élites... ?...

Certes c'est à son initiative que la commune de Saint Louis fut créée en 1638, mais il aura néanmoins fallu l'abolition de l'esclavage par Victor Schœlcher et surtout l'arrivée du Général Louis, Léon Faidherbe, homme du Nord de la France, intègre et courageux, républicain et bâtisseur voire rénovateur, pour que se dessine une vraie évolution du Pays. Père de nombreuses avancées, il aura, tel un ethnologue, su concilier culture et développement, en choisissant l'union des civilisations.



À son départ du Sénégal, Faidherbe a laissé derrière lui, un pays prospère, avec une régionalisation ethnique reconstruite, une administration saine et une économie tenant une porte d'entrée et de sortie importante de l'Afrique. Le fleuve Sénégal.

Cette République a généré quelques grands hommes, tels que, Pierre Chimère, Cheick Anta Diop, Léopold Sedar Senghor, Aimé Césaire, Abdou Diouf et Théodore Ndiaye. Mais les temps ont bien changé..., néanmoins de nombreuses choses positives en sont restées, ce qui permet aujourd'hui de reprendre confiance dans le développement de ce Pays et soutenir ses enfants pour une nouvelle époque.

## Concilier Développement, Développement Humain et Développement Durable ?

Ce préalable étant fait, oui c'est possible, notamment dans un contexte de maintien de la Paix, de Coopération et de renforcement de l'éthique dans les affaires. Vaste programme qui mérite que l'on s'y emploie...

**« Comment concevoir et développer des plans d'action, notamment des projets de Développement Rural, grâce à une Coopération Multilatérale avec l'appui de petites entreprises privées pour contribuer au renforcement de l'Éthique dans les affaires ? ».**

C'est assez simple, il existe un vivier important d'entreprises au Sénégal, fonctionnant bien mais qui se trouvent malheureusement fortement dépourvues de relationnel de qualité en Europe ; Elles manquent de personnes de confiance, de partenariats techniques et d'experts pour leur garantir un bon développement.

Il devient facile alors de répondre à leur besoin en appliquant les règles des bâtisseurs, une bonne Gestion, une Coopération technique et économique simple et réciproque, relations chargées de bon aloi, comportant une éthique et une vision solidaire dans cette démarche de partenariat.

Les nouvelles technologies et en particulier les énergies renouvelables sont bien évidemment des outils très important pour le Développement rural au Sénégal, cumulé à la gestion intégrée des ressources, ils deviennent des auxiliaires clefs du Développement et des arguments importants pour les partenariats.

C'est ainsi, que de nombreuses PME en se groupant, peuvent accéder à ces marchés, en mettant au point des partenariats locaux et en s'impliquant physiquement sur place. Les autorités du Sénégal ont bâti un ensemble d'initiatives et de mesures, tel GOANA\*, ou l'APIX pour le soutien de programmes sous le contrôle d'une Agence de Développement et de promotion des investissements, (<http://www.investinsenegal.com/>).

Il est simple désormais de créer une entreprise dans ce pays et de s'y développer de façon optimale.

Comment notre Agence contribue-t-elle au Développement de ces Pays ?

**L'**Agence IASDSE, après avoir été sollicitée par des communautés villageoises reconnues, leur propose un accompagnement et une assistance au montage de programmes de Développement, prenant appui sur la mise en œuvre d'une adéquation et corrélation, entre capital historique et capital naturel, technique, humain et sociétal, démontrant ainsi, comment concilier un Développement durable et les besoins de base des populations sans en expurger la fibre ethno-culturelle.

Les plans d'action mis en œuvre, permettent de restructurer localement une économie rurale souvent mise à mal, grâce à la formation et à l'application d'une nouvelle gouvernance, dans un climat inter-religieux calme et humaniste, tout en répondant au besoin de tout à chacun, notamment celui de pouvoir s'élever socialement par son travail et accéder de façon responsable et sobre, aux mécanismes de consommation moderne, avec néanmoins, l'exigence de limites qu'il doit s'imposer face aux dangers de la mondialisation.

Le tripode clef du Développement allie dans ses bases, Réduction des inégalités, Croissance économique et à son sommet, Réduction de la pauvreté, nous dit-on... Mais cela suffit-il ? Et au centre qu'y a-t-il ?

Rien, bien souvent hélas.. ! Oubli de ces préoccupations pour l'intérêt immédiat du Business ? ...Oui !

Pour éradiquer la pauvreté, il ne suffit pas de le dire ou de vouloir réduire les inégalités ou encore d'agiter les drapeaux de départ d'une croissance économique à tout prix libérale, concept face à auquel l'Afrique ne saurait résister ni profiter de son labeur, car à ce jour, ce Continent est convoité par le monde entier, vu comme une usine à ciel ouvert et à la main d'œuvre bon marché... et encore peu instruite...

L'histoire se répète toujours, hélas, car personne ne souhaite résister à l'argent facile et l'intérêt financier de chacun prime sur l'intérêt général, qui lui, fonctionne uniquement à moyen/long terme et que lui seul, permet d'éviter les enlisements économiques et les troubles dans un pays. Les spéculations n'ont qu'un temps...

**A**fin de vaincre durablement et réellement la pauvreté, il est plutôt nécessaire d'investir d'abord dans les infrastructures, telles que les moyens techniques, l'innovation et l'accès progressif aux technologies, la création d'entreprises et surtout, des centres de formation professionnelle avec des cursus adaptés pour l'apprentissage de la responsabilité personnelle, objet principal de l'aspect « Sociétal » du Développement.

J'illustrerai mes propos par les résultats discrètement obtenus depuis vingt ans par notre Agence et plus exactement, par le travail de nos experts accompagnant les acteurs locaux et les populations formées par nos membres bénévoles (*ou presque*). Après une phase de formation, ils deviennent autonomes, grâce aux projets éthiques conçus en collaboration directe avec les communautés villageoises, avec ou sans l'aide des institutions internationales et/ou européennes, dans le cadre ou non de la Coopération. Ainsi de nombreux projets ont vu le jour et ont permis de constituer un capital de départ aux communautés bénéficiaires.

Ces résultats ont été acquis avec une grande patience et en travaillant immergés avec les populations locales, car pour obtenir la qualité de ces relations, chèrement acquises, il est nécessaire de construire les choses sur la base d'une confiance mutuelle entre les parties prenantes, de renforcer le rôle des populations séculaires, de former les acteurs locaux et d'imposer nos inter-médiateurs... C'est avec humour que je pourrais distiller dans le détail, comment certains projets ont réussis, des Touaregs à la Casamance et tous ceux, en cours, ou qu'il reste à terminer, au Sénégal et ailleurs, ces projets sont menés avec patience et minutie, pas forcément appréciés de tous les états développés ou anciens colonisateurs... ni même par les émergents... Ils sont dans des domaines les plus variés : Depuis l'observation spatiale et la géomatique, au Droit du sol, à la construction d'habitats traditionnels pour des populations démunies, aux petits forages de puits en zones rurales reculées, nettoyage de lacs jusqu'aux projets agro-sylvo-pastoraux ambitieux en agriculture bio et réorganisation du commerce local et gestion intégrée de la pêche artisanale. Ils comprennent également la création de villages résidences santé avec dispensaires, ou l'accompagnement à la reconnaissance politique de groupes rebelles (*aux réelles revendications...*) ou encore, l'envoi de personnels humanitaires et conseillers techniques en soutien aux groupes de minorités ethniques pourchassées, voire exterminées pour certaines. Les actions se complètent également de projets humanistes, par l'aide à la création d'orphelinats et d'écoles, l'accès à la connaissance grâce à des bibliothèques-librairies, par la protection de l'enfance, à partir de la prise en compte des filles-mères ou des femmes enceintes pour suivre les conditions de vie de la petite enfance et la malnutrition, ou pour finir, dans le cadre du programme DDR, *Démobilisation, Désarmement et Réinsertion* d'enfants soldats, basé sur un modèle développé par les spécialistes de l'Agence.

Ces initiatives qui n'étaient pas rattachées au Développement Durable il y a encore une vingtaine d'années, le deviennent désormais, elles en sont même devenues les composantes indispensables et prioritaires.

Les OMD n'en sont qu'une facette, ayant néanmoins bien du mal à se réaliser malgré les engagements pris... Elles se complètent par des actions de plus grande envergure, telle l'assistance à un grand pays à son entrée dans l'OMC ou encore la participation à des réformes structurelles dans un autre. L'emploi d'experts très performants est monnaie courante chez IASDSE, c'est aussi une façon de soutenir les entreprises dans leur phase d'exportation et de conquête de nouveaux marchés, mais dans une éthique et solidarité d'actes.

Ces actions et les entreprises qui les accompagnent ont un point commun, la recherche d'une Paix et la volonté de faire vivre ensemble les communautés sur un même territoire, vu comme un bien commun et défini comme le théâtre d'une évolution commune basée sur l'ethno-culture et ses différences.

**P**our ce qui est du développement économique en lien avec le Développement durable, nous postulons à juste titre, que les petites et moyennes entreprises françaises, dont la taille et les moyens sont certes limités, peuvent participer au développement du Sénégal et exporter leurs expertises sur la base d'une approche éthique et ethnoculturelle, pour organiser des projets et structurer les petits investisseurs/entrepreneurs locaux et les motiver à devenir, comme en France, un tissu d'entreprises villageoises créatrices d'emplois.

C'est ici qu'interviennent les notions de *Biodiversité* et de *Prévention des risques sur l'environnement*, deux facettes du capital naturel d'un pays, à préserver et à protéger en l'exploitant de façon raisonnée et planifiée, ceci afin de pouvoir le reconstituer sans le détruire à jamais. Ces thématiques sont porteuses d'emplois et de développement économique au Sénégal, aussi il est urgent de les déployer afin de proposer une source de revenus aux jeunes et autres diplômés présents sur place et non plus, continuer à envoyer force d'experts internationaux et ONG qui vont travailler sans aucune coordination à long terme et chacun pour sa paroisse.

Afin de participer à cet effort, le CIAN, *Conseil français des Investisseurs en Afrique*, organisme phare de la présence entrepreneuriale française en Afrique, comme le CPCCAF, pourraient soutenir financièrement et faciliter la promotion des petites entreprises et moyennes PME françaises en Afrique. Le ticket d'entrée dans leurs rangs est assez dissuasif pour les petites entreprises, qui sont néanmoins la corporation informelle la plus créatrice d'emplois, tous secteurs confondus. Ces organisations gagneraient à trouver une réponse plus éthique et solidaire ainsi qu'une moindre contrainte tarifaire, pour accompagner l'expansion des petits projets (*qui peuvent devenir grands...*) et participer à la projection des petites et moyennes entreprises françaises sur un continent où personne n'a jamais eu peur de la compétition, bien au contraire.

Toutefois la prudence reste de mise dans le choix des partenaires, qu'ils soient en France ou dans le pays car, comme le soulevait il y a quelques instants Mr. Gambotti, *Conseiller du Président de l'OFII*, il demeure une grande inconnue, malgré de grands discours, une question à laquelle personne ne semble vouloir répondre :

*« Où sont passés les innombrables millions de l'aide au Développement, car lui comme nous-mêmes, ne l'avons pas toujours vu dans les pays... Il est très difficile de faire une adéquation entre ce que l'on voit localement et la somme de cet argent versé à ces pays pour leur développement... ».*

Une bonne connaissance du contexte politique et social ainsi que l'appréhension des particularismes de la culture locale sont conseillées aux candidats.

À savoir également que de nombreux d'oiseaux de mauvais augure encourageant ou distillent la peur et la méfiance sur les opportunités dans ces pays ;

Bien sur, ce n'est pas du tourisme, mais il ne faut pas se laisser impressionner et surtout ne pas hésiter à venir voir de près ce qu'il s'y passe réellement et à utiliser les mécanismes existant du Commerce Extérieur, en support de ces initiatives. Même que *« l'on ne se fait pas 'mainger' présentement ! »...*



Afin d'améliorer et de supporter ces projets de partenariat et dans le cadre du développement de l'Agence, nous créons un réseau privé de « *Centres d'Affaires et d'Accompagnement des Entreprises et Porteurs de projets* », vers ou en provenance d'Afrique. Nommé « Courants d'Affaires Internationales », ce réseau aura un rôle de soutien aux initiatives économiques ou d'échanges entre nos deux Continents et assistera les entreprises dans leur développement à l'international.

Le réseau est basé sur un Club de chefs d'entreprises ayant souhaité se retrouver et se reconnaître dans un contexte d'éthique dans les affaires et de solidarité vers les Pays en Développement. Ils proposent un accompagnement des projets, une formation de tutorat, de l'expertise et soutien en transfert technologique.

Ils sont aussi des investisseurs et de potentiels actionnaires pour la création locale d'entreprises mixtes.

La collaboration avec RICAPEC, nous permet d'apporter une brique supplémentaire à ce réseau, notamment au travers de l'engagement de ces cadres africains de nouvelle génération, dans une démarche de Gestion intégrée du Développement et de Bonne Gouvernance. Ils peuvent ainsi collaborer à la mise en œuvre de la Normalisation selon les termes de l'ONU et l'implémentation de nouvelles méthodes de travail.

Il s'agira également de concevoir des solutions pour la formation des jeunes à l'écologie, thème cher à notre ami le Président de RICAPEC, qui par son intérêt à cette cause, défend un ambitieux projet d'École Nature.

L'Agence IASDSE en partenariat avec l'IUCN et d'autres partenaires, l'aidera dans cette noble tâche.



*SE Pape Momar DIOP, Ambassadeur du Sénégal à l'Unesco.*

Axées sur la protection du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité, l'Eau, les Sols et la Gestion des Risques Environnementaux liés aux Changement Climatique, les actions à mettre en œuvre seront tournées vers la création de « **Centre-écoles de formation à l'Environnement et au Changement Climatique** », comprenant deux parties aux cursus complémentaires, qui sont : « Méthodes de base de Conservation de la Nature » et « Exploitation raisonnée des Ressources naturelles », notamment en eau et pour l'Agro-développement.

Orientés vers les jeunes et les actifs des populations locales, sous le couvert des acteurs économiques et des collectivités, ces centres, en partenariat avec les universités et autres centres scientifiques locaux, auront comme vocation de former techniquement les jeunes et de soutenir les efforts des entreprises et des communautés villageoises dans leur actions quotidiennes pour la prévention des risques sur l'environnement.

Quant à la suite à donner à cette première réunion et à ce Colloque, l'Agence IASDSE et RICAPEC ont prévu de lancer une série de journées de travail, sous forme de séminaires et de congrès, afin de donner la parole aux différents acteurs et candidats au soutien du développement de l'Afrique.

Nous constituerons des groupes de travail et des sessions régulières avec la création de commissions techniques spécialisées, afin de lancer un Forum dédié aux projets de Développement au Sénégal.



*Une session studieuse et des groupes concernés par les sujets en question*

Une collaboration avec les institutions et les groupes constitués sera proposée afin de constituer une force homogène et créer les synergies nécessaires à ce challenge ambitieux et néanmoins réaliste.

Ainsi il sera possible de construire une force de proposition aux collectivités et institutions franco-sénégalaises y compris dans le cadre de la Coopération internationale décentralisée et de soutien aux candidats à l'entrepreneuriat en Afrique, avec à l'appui un vrai Plan de Développement, comprenant un programme de sensibilisation et le support économique permettant l'éclosion de projets viables.

Les commissions techniques seront créées par thématiques choisies pour leur pertinence et urgence et riches des arguments développés par les différents acteurs, nous pourrons ainsi mettre en place les conditions d'une nouvelle « Philosophie du Développement » pour le Sénégal et en faire peut-être, un plan d'action politique... pour une nouvelle génération d'acteurs... éthiques, intègres et solidaires... ?... *Inch'Allah*...

Ce plan d'action permettra à tous ceux et celles qui le souhaitent, de faire quelque chose d'utile et de donner leur sentiment sur ces projets, puis de mettre concrètement en œuvre ces idées au travers de leur propre implication dans les actions qui auront été définies par le groupe de travail.

Ainsi, la possibilité de redressement du Pays et de Développement en paix avec la Casamance, pourront devenir une réalité, un facteur de réconciliation et de prospérité pour les peuples du Sénégal.

Jean-Luc FROMENT-HURTEVENT

**Henry C. REESE**

Secrétaire Général l'Association Franco-allemande pour l'Énergie

**« Quel partenariat Franco-allemand dans le cadre des énergies renouvelables en Afrique »**



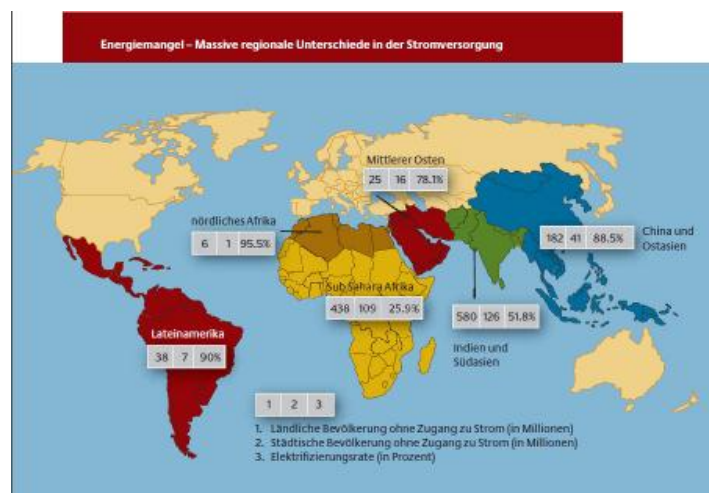
Henry C. REESE

**M**adame la Présidente, votre Excellence, Mesdames, Messieurs les représentants officiels et d'associations,  
Chers amis,

Henry C. Reese, Secrétaire Général de l'Association Franco-allemande pour l'énergie, je remercie Amadou BA de m'avoir invité à vous présenter la perspective allemande dans le développement de l'énergie propre.

Pour moi la meilleure option pour l'Allemagne, dont l'expertise n'est plus à prouver, est peut-être qu'elle passe par l'expérience et le maillage des entreprises françaises pour se projeter en Afrique francophone, car :

**« Le désert africain reçoit en six heures plus d'énergie que l'Afrique peut consommer en un an ! ».**



En guise de rappel, j'ai conduit en France la première délégation commune entre « DESERTEC Foundation » et « DII GmbH », l'année dernière et qu'il y a eu des contacts très cordiaux et l'opportunité de projets communs entre la NGO « DESERTEC Foundation », la société « DII GmbH », & l'Association « ENERGIE Franco-allemande » et quelques autres partenaires français.

Une délégation officielle française nous a reçu et une collaboration semble se dessiner entre certains acteurs industriels.



## Qu'est ce que le projet DESERTEC ?

Desertec est le nom d'un concept éco-énergétique de grande envergure qui prévoit l'exploitation du potentiel énergétique des déserts afin d'approvisionner durablement toutes les régions du monde en électricité.

Le concept DESERTEC fut développé à l'origine par la Coopération transméditerranéenne pour l'énergie renouvelable (*TREC pour Trans-Mediterranean Renewable Energy Cooperation*), aujourd'hui connue sous le nom de Fondation DESERTEC, qui vit elle-même le jour en 2003 sous les auspices du Club de Rome et du Centre national de recherche sur l'énergie en Jordanie (*NERC*).

Le concept DESERTEC est né au sein d'un réseau mondial de scientifiques, de responsables et d'entrepreneurs, le TREC, qui l'a développé en collaboration avec la branche allemande du Club de Rome.

TREC a participé à la réalisation de 3 études qui ont permis d'évaluer le potentiel des énergies renouvelables dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (*MENA*), les besoins attendus pour 2050 en eau et en énergie de ces pays et la faisabilité d'une construction d'un réseau de transport électrique entre l'Union Européenne (*UE*) et le MENA.

C'est le Centre allemand pour l'aéronautique et l'aérospatiale (*DLR pour Deutsches Zentrum für Luft- und Raumfahrt*) qui a mené les trois études techniques, financées par le Ministère fédéral de l'Environnement en Allemagne (*BMU*).

En 2009, la fondation DESERTEC est créée afin de faire avancer la mise en œuvre du concept DESERTEC à l'échelle mondiale. Le 13 juillet 2009, un protocole d'accord pour la réalisation du projet dans la région EU-MENA est signé par la fondation, l'entreprise de réassurance Munich Re ainsi que douze autres entreprises basées en Europe, au Proche-Orient, en Afrique du Nord et à Munich.

Le 30 octobre 2009, ces mêmes partenaires créent la « DESERTEC Industrial Initiative », devenant plus tard la société « Dii GmbH », qui poursuit trois objectifs.

- Le premier est de créer un cadre technique, économique, politique et réglementaire rendant possibles les investissements dans les énergies renouvelables dans la région EU-MENA,
- Le second est de mettre sur pied deux à trois projets de référence afin de démontrer la faisabilité du concept Desertec,
- Le troisième est d'élaborer un scénario d'implantation à long terme jusqu'à l'année 2050 contenant des recommandations en matière d'investissements et de financement.

Les « pendants » industriels de la fondation sont respectivement la Dii GmbH (*fondée sous le nom de Desertec Industrial Initiative*) et MedGrid, lesquels visent à promouvoir l'implantation du concept DESERTEC dans la région EU-MENA (*Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord*).

## Comment lancer ce pharaonique projet ?

Une première étape pourrait être un « pilote » de 1 GW (*peut-être en Egypte*) visant à tester la faisabilité des technologies envisagée, la centrale thermique pouvant aussi dessaliniser, potabiliser de l'eau et alimenter en eau la bande de Gaza.

En mars 2010, quatre nouveaux investisseurs ont annoncé qu'ils s'associaient au projet ; les groupes Enel Green Power (*italien*), Saint-Gobain Solar (*français*), Red Electrica de España (*espagnol*) et Nareva Holding (*marocain*), ce qui porte à 17 le nombre de partenaires (*16 entreprises et la fondation Desertec elle-même*).

Le projet DESERTEC vise à la fois à répondre en grande partie aux besoins des pays producteurs d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et à fournir au début, 15% de l'électricité nécessaire à l'Europe.

Le projet Desertec repose sur le principe que chaque km<sup>2</sup> de désert reçoit annuellement « une énergie solaire équivalent à 1,5 million de barils de pétrole ».

La surface totale des déserts sur la planète entière fournirait plusieurs centaines de fois l'énergie utilisée actuellement dans le monde ; Couvrir 0,3% des 40 millions de km<sup>2</sup> de déserts de la planète en centrales thermiques permettrait de couvrir les besoins électriques de la planète (*environ 18 000 TWh/an*).



Le groupe français Saint-Gobain (*via sa filiale Saint-Gobain Solar*), l'italien Enel, l'espagnol Red Electrica et le marocain Nareva Holding, rejoignent ainsi un « Club » qui compte désormais dix-sept partenaires, emmenés par les deux géants allemands de l'énergie, E.ON et RWE. Sans compter d'autres poids lourds de l'économie allemande, dont Siemens, la Deutsche Bank ou encore le réassureur Munich Re.

Chez Saint-Gobain Solar, qui développe une large variété de composants pour les centrales solaires (*miroirs et récepteurs, en particulier*), on rappelle que « *S'il s'agit d'une source d'énergie électrique des plus prometteuses en termes de coûts pour les décennies à venir* ». Toutefois, pour Saint-Gobain comme pour les autres partenaires, rien n'est encore acquis au sujet des modalités de financement du projet.

EdF étudie également une possible implication dans le projet. D'autres y viendront aussi.

## Contenu et principe du projet

Le projet repose sur le fait qu'un vingtième de la surface du Sahara couverte de capteurs solaires suffirait à approvisionner la planète en électricité

Il vise à connecter plusieurs grandes centrales solaires thermiques et peut-être d'autres installations d'énergies renouvelables (*fermes éoliennes*) entre elles ainsi qu'au réseau de distribution de l'électricité qui alimente l'Afrique du Nord, l'Europe et le Moyen-Orient, ce réseau pouvant être optimisé via une approche de type SuperGrid.

Mais le projet DESERTEC ne se limitera pas à la production d'énergie : il participera aussi au développement des pays en créant de nombreux emplois locaux, s'appuyant sur l'expérience de la main d'œuvre locale acceptant de travailler dans les conditions très difficiles du désert.



## Technologie

Ce type de centrale est capable de fournir de l'électricité même la nuit, grâce à un stockage de chaleur (*réservoir de vapeur ou de sel fondus*), en outre la répartition de l'appel de puissance sur une période quotidienne plus longue permet d'augmenter l'utilisation des générateurs et de réduire leur dimensionnement, ce qui réduit l'investissement pour la même production.

Pour la production : La technique envisagée est celle des centrales solaires thermodynamiques à concentrateurs, c'est-à-dire utilisant des miroirs paraboliques pour produire de la vapeur d'eau à très haute température et sous forte pression, qui fait tourner une turbine et un alternateur produisant de l'électricité.

Pour le transport de l'électricité : Les concepteurs du projet espèrent pouvoir utiliser de nouveaux types de lignes Haute Tension (*lignes de transmission modernes en Courant Continu Haute Tension ou CCHT ou HVDC*) devant permettre de transporter l'électricité sur de grandes distances avec beaucoup moins de pertes en ligne (3% pour 1.000 km) qu'avec les lignes classiques à courant alternatif, et presque sans pollution électromagnétique.

Pour le stockage : Une partie de la production d'électricité peut être utilisée pour pomper l'eau vers des lacs de montagne en Europe, qui en possède beaucoup. Cette eau peut ensuite générer de l'électricité à la demande, permettant de faire face aux pics de demande.

## Investissements et investisseurs

Le budget de l'opération serait d'environ 400 milliards d'euros, dont 45 milliards pour construire 20 lignes CCHT de 5 GW chacune.

L'ambition de la Fondation DESERTEC est soutenue par une entreprise algérienne Cevital, une vingtaine d'entreprises allemandes, dont, Deutsche Bank, RWE, Siemens... et d'autres entreprises européennes.

A l'initiative de l'assureur bavarois Munich Re, elles se sont réunies le 13 juillet 2009 à Munich avec d'autres sociétés européennes et du Bassin méditerranéen, ainsi qu'un observateur de la Ligue arabe pour former un consortium pour construire la centrale titanesque en Afrique.

## Conditions de réussite

Outre les accords géopolitiques nécessaires, les partenaires du projet doivent :

- Trouver des sites qui ne soient pas des dunes et qui soient assez proches de la mer et de nœuds (*existant ou futurs*) du réseau électrique,
- Produire un réseau électrique sûr et assez interconnecté,
- Tester et entretenir des installations qui seront soumises à des tempêtes de sable et à des chocs thermiques importants,
- Veiller à étudier et régler ou compenser les impacts environnementaux et en termes de consommation d'eau.

## Arguments, limites ou critiques du projet

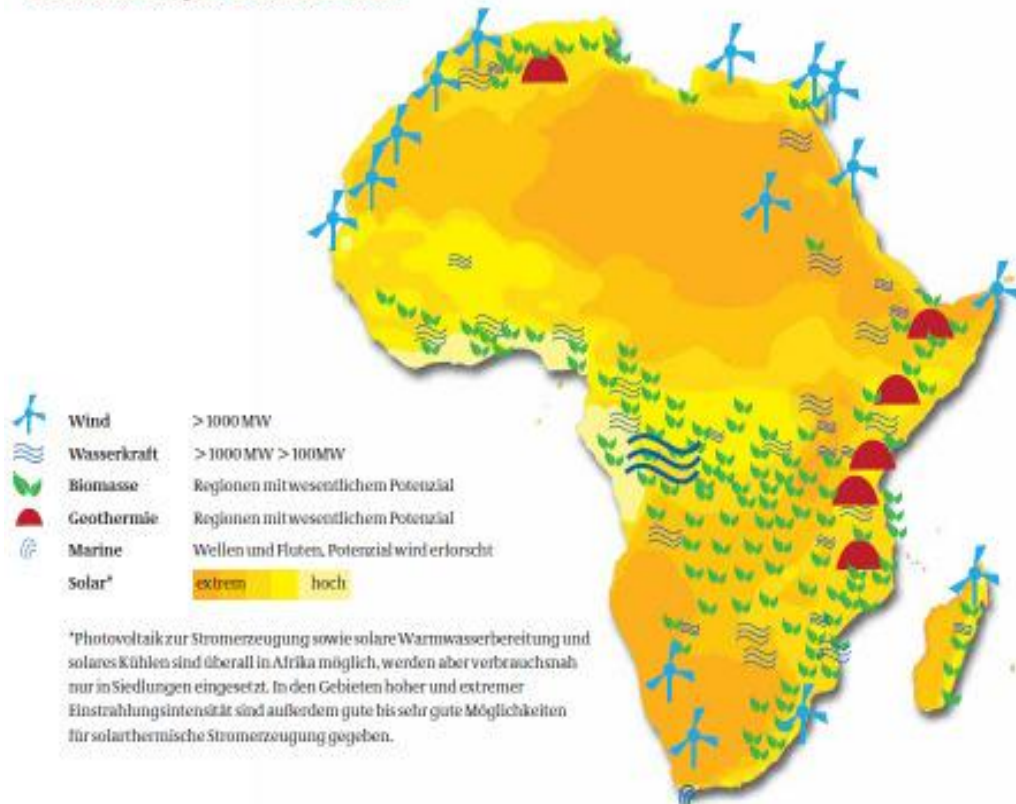
Les auteurs du projet le présentent comme une solution *gagnant-gagnant* pour les pays du nord et du sud concernés, leur permettant à la fois de se développer et de diminuer leurs contributions aux émissions de CO<sup>2</sup> (*mais en émettant de grandes quantités de vapeur d'eau qui est aussi un gaz à effet de serre notent certains détracteurs, cette vapeur d'eau pourra aisément être transformée en eau*).

Le projet devrait aussi permettre l'économie de combustibles fossiles, qui pourrait limiter les pressions de déforestation ou de collecte du bois-mort dans la zone péri-saharienne et par la même occasion limite la dégradation des puits de carbone forestiers. Les effets du dérèglement climatique étant principalement initié par les pays du nord mais d'abord subis par les régions du MENA et tout particulièrement les régions arides, il paraît normal et juste que l'Europe aide financièrement et techniquement l'introduction d'énergies renouvelables dans la zone du MENA.



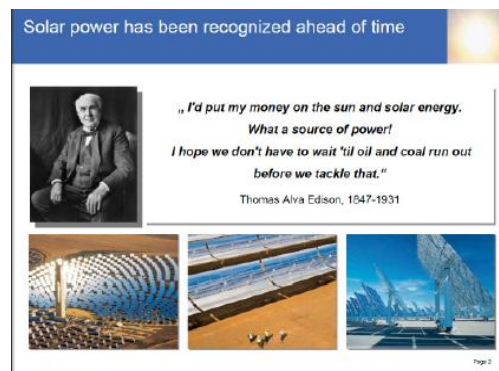


### Erneuerbare Energien – Potenziale in Afrika



### Carte du potentiel d'énergies renouvelables en Afrique

Henry C. REESE



**Christian GRUSQ**

Président de « Diplomatie & Développement Durable »

*« Comment développer et renforcer un tourisme durable et responsable compatible avec les objectifs environnementaux et de Développement en Afrique de l'Ouest ? »*



Christian GRUSQ

**M**adame la Présidente, votre Excellence, Mesdames, Messieurs les représentants officiels et d'associations, Chers amis,

Selon la Déclaration de Davos : *« Le tourisme international semblerait (ne) contribuer qu'à hauteur de 6 à 8% des émissions de gaz à effet de serre, ce qui serait donc bien moins que d'autres secteurs liés au réchauffement global par rapport à sa contribution au PIB mondial (11%) ».*

Quoique belle, cette déclaration semble néanmoins réductrice des réels dégâts causés à la Planète par les diverses pollutions et l'impact anthropique des masses touristiques sur des lieux bien souvent fragiles...

Il est donc prioritaire de définir les contours stratégiques d'une politique écologiste claire pour redéfinir les règles d'un Tourisme durable et responsable, afin d'anticiper sur les mutations qu'engendrent les effets du réchauffement climatique et du côté socio-économique, mesurer une réelle appréciation du coût de la main d'œuvre locale et les conditions de vie des personnels, face à la pression grandissante de l'OIT et aussi répondre à une partie grandissante de consommateurs, attentifs aux principes du Commerce équitable.

Il s'avère donc essentiel de prendre en compte ces nouveaux paramètres et les imposer au travers de cahier des charges stricts, aux professionnels du voyage et dans les offres des voyagistes, afin de guider au mieux le choix des consommateurs et être le moteur éclairé d'une évolution des mentalités et des comportements afin d'amener une franche contribution de ces acteurs à la réduction de leurs impacts directs et indirects.

**D**ans le cadre de cette contribution déontologique à la prévention des risques sur l'environnement, Il s'agit de concevoir une compensation intelligente de ces impacts, au travers d'actions concrètes de mitigations et de création d'activités « Vertes ou Green » et génératrice d'amélioration des conditions humaines et de l'emploi dans les pays visés par les vagues de tourisme, donc de tenter aujourd'hui d'élaborer à la fois :

- Des réponses adaptées et pertinentes en matière de financement et de compensation, permettant de faciliter le développement de projets : Fonds d'investissement thématiques pour la valorisation par l'économie de patrimoines remarquables, fonds d'investissement dédiés à des partenariats public-privé pour la réalisation d'infrastructures majeures, micro-crédit pour des projets touristiques ou artisanaux de petite et moyenne taille,
- Mettre en réseau des instituts de formation professionnelle, pour un tourisme de qualité,
- Soutenir le développement et la promotion d'équipements et de produits touristiques d'excellence,
- Un label « Développement durable et Commerce Éthique » pour des hôtels haut de gamme.

Une stratégie, économiquement et éthiquement viable, consisterait à intégrer le principe de qualité environnementale au sens large et de durabilité sans impact, dès l'origine de l'investissement touristique, en particulier par l'obligation du respect de l'équilibre entre les éléments écologiques, économiques et sociaux et l'exploitation spatio-temporaire des ressources existantes et de leur utilisation future.

C'est une approche qui profiterait en même temps à l'environnement et à l'activité économique en général.

Au Sénégal, comme partout d'ailleurs, il est devenu essentiel de constituer une entité qui serait composée de conseillers extérieurs, se concentrant sur la création de politiques, de projets, d'outils et sur la mise en place de réseaux pour tous les acteurs du tourisme. Ils agiraient à tous les niveaux et auraient pour mission de travailler sur le changement climatique, l'environnement et la biodiversité, la réduction de la pauvreté, le patrimoine culturel et naturel, les pratiques durables du secteur privé, de la finance et des investissements.

Des Responsable du Développement durable, en charge de l'application de l'Agenda 21.

Il y a 10 points essentiels pour faire émerger et favoriser un tourisme durable à l'échelle d'un territoire, pour le rendre économiquement fort :

- Dynamiser le tissu économique local,
- Maximiser les retombées économiques du tourisme sur le territoire,
- Favoriser l'investissement sur le territoire et les coopérations,
- Garantir l'équité sociale et sociétale,
- Conserver un cadre de vie agréable pour les populations locales
- Motiver la participation citoyenne
- Préserver et valoriser l'identité territoriale
- Préserver les ressources naturelles
- Créer et exporter une image positive du territoire
- Assurer la crédibilité de la destination

Christian GRUSQ

### Efficacité économique et Gestion des ressources naturelles et patrimoniales au Sénégal

**P**our clore ce Colloque, il est clair que le débat animé en fin de session démontre que le Continent Africain ne laisse personne indifférent... Dommage que ce ne soit que sur le plan philosophique et que ces pays ne soient seulement vus que comme des terrains de duels géopolitiques, aux profits somptueux à venir prendre par les différentes industries et groupes financiers internationaux.. ! La conquête colonialiste continue.. !

Une partie des personnes présentes était venue pour débattre et donner de la voix, mais sur quoi ? Ce Colloque était organisé pour entrevoir les opportunités possibles au Sénégal, dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables. D'autres sont venus avec de réelles intentions et projets.

Les conférenciers ont présenté différentes facettes de ces opportunités, peu de choses concrètes mais plusieurs concepts et de belles paroles qui ne trompent que celui qui les écoute... « *Peu de concret*, ont fait savoir quelques auditeurs, *sauf le représentant de l'Agence de Développement IASDSE, qui a démontré comment peuvent se développer des initiatives économiques viables qui permettront une restructuration d'un tissu local à court terme et les outils pédagogiques de Orée comme guides méthodologiques* ». Démarches certes difficiles mais qui réussissent, portées par une volonté d'entrepreneuriat humaniste et la prise en compte du facteur humain avec le support de l'ethno-culture locale.

Certes quelques bonnes volontés existent, mais ces interventions nous démontrent, à part quelques une, que la prise en compte des réels mécanismes pour un bon développement de ces pays n'est pas la préoccupation majeure des chefs d'entreprises occidentales qui ne voient que le profit à court terme. Le pillage continue...

Pour le développement d'un pays, il est également important que la Diaspora se mette enfin à jouer son rôle, de support et non polémique « ethno-culturel » dans une espèce de revanche et de concours avec le Blanc pour savoir qui est le meilleur et le plus instruit ou celui qui a une meilleure vision et philosophie du monde.

Il est hélas à regretter que la plus-part des considérations portées sur l'Afrique, comme nous l'avons entendu au cours de ces deux semaines avec le MEDEF, ne soient prioritairement pour beaucoup, que l'opportunité seule d'accroître du Business... (Dixit : «... Il faut que les femmes africaines possèdent au moins deux ou trois téléphones mobiles comme ici... » péroré un représentant du Telecom business lors des journées du MEDEF, il est très applaudi par la salle...), ceci avant de penser plutôt à restructurer et à développer les infrastructures locales de base et en particulier de refondre le dispositif d'enseignement professionnel, notamment au Sénégal.

Les réalités culturelles du pays et de ses populations ne sont toujours pas à l'actualité du jour...

Le débat n'est pas prêt de s'éteindre entre affairistes et bâtisseurs... Le politique là dedans, quel jeu ?

De nombreuses opportunités existent au Sénégal, mais il est vrai qu'il soit nécessaire avant tout, réalisé un réel effort de gestion intégrée des ressources naturelles, axe primordial pour le développement du pays.

Celui-ci implique des volontés politiques énormes et un assainissement des méthodes politiciennes et commerciales d'un temps désormais révolu ainsi que l'avènement d'une ère de Bonne Gouvernance, en particulier pour ce qui concerne le Développement, les finances publiques et la lutte contre la corruption.

La Paix du monde est à ce prix, la Nouvelle Gouvernance est une nécessité absolue afin de préserver les populations des risques de dysfonctionnement de nos sociétés, pour qui la guerre est une très bonne source de revenus et de gloire personnelle. Surtout, elle permet aux multinationales et à leurs amis politiciens peu scrupuleux, de s'enrichir sur le dos des peuples, qui ne demandent qu'à se sortir de la pauvreté et pour la plus-part, de travailler et s'élever correctement dans la société. Ainsi ils peuvent consommer...

Donc rien d'impossible entre Développement et Business... ! Juste un peu de raison et de modération...

L'accès à la Connaissance est le prix à payer pour un monde en Paix et la protection de l'Environnement en est l'une des conditions, quant à la gestion démographique c'est l'un des principaux moteurs. Contrôle des naissances et gestion optimisée de l'emploi des jeunes, sont deux moteurs efficaces du développement.

La création d'un Fonds d'Investissement Privé Éthique et Solidaire serait une bonne chose pour le Sénégal, il pourrait être alimenté par les contributions volontaires des entreprises à la Compensation Carbone et aux Projets Verts, ainsi que par les investissements socialement responsables. Des études montrent que les entreprises éthiques remboursent leurs crédits, alors pourquoi ne pas envisager cette clause dans le montage de financements privés. En fait, des investisseurs pourraient jouer le rôle de banquiers et actionnaires, c'est juste une question de mentalité à changer et un autre regard à porter sur la notion de l'économie réelle.

L'éthique et la solidarité semblent des concepts encore peu visibles pour nombre d'entreprises, n'ayant pas encore compris, que le monde change et que les Valeurs sont obligées de revenir au devant de la scène, avant un effondrement complet du système capitaliste ou libéraliste, tous deux basés sur des démarches effrénées de recherche du seul profit et des intérêts personnels, symptômes démontrant une réelle pathologie...

La vraie destination d'une entreprise, n'est pas de faire simplement du profit, elle se doit d'avoir un rôle sociétal fort et de créer de la valeur, comme le définit mieux désormais le concept de RSE, dans un espace intellectuel où la réputation fondée d'une entreprise, lui permet de se constituer un réel capital, sa ressource humaine et une capacité de réalisation de grandes choses, en particulier au plan humain, tout en préservant la qualité de l'environnement et la protection de la Nature dont il emprunte pour un temps le capital.

Lors des sessions avec le CPCCAF, nous avons eu l'occasion de voir se repenser le dispositif d'enseignement professionnel avec les Chambres de Métiers et de Commerce d'Afrique francophone. C'est un vrai sujet et objet de Développement à prendre en charge, car il est détenteur des clefs de réussite d'une restructuration des systèmes socio-économiques de ces pays et de l'essor de leurs populations.

Basées sur les efforts entrepris, de nombreuses potentialités de projets peuvent ainsi s'établir et apporter les conditions d'un développement socio-économique local, notamment pour le Sénégal, où DAKAR reste le centre du monde... Les provinces souffrent de cette centralisation malgré un potentiel énorme. Mais les infrastructures manquent, que ce soit en matière de construction d'habitat ou d'agro-développement sain et de gestion organisée des récoltes, ou d'entreposage des produits frais et de la Logistique, ou encore, le plus important, de graves manques en termes d'industrie agroalimentaire et de nutrition/santé.

Nous abordons ici, avec ces potentiels, un sujet qui a été cher à nombre des auditeurs : La Casamance...

Avec les opportunités de Développement et de collaboration possibles présentées et envisagées par les différents acteurs, cette magnifique province recèle de nombreux trésors est une réelle opportunité pour la création de projets, à ceci près qu'il y soit pris en considération la composante ethno-culturelle.

RICAPEC et IASDSE portent de nombreux projets à réaliser dans cette zone, les candidats à l'entrepreneuriat y sont attendus. Les institutions locales sont favorables à ces initiatives, aussi il est urgent de les démarrer, d'autant que le climat actuel semble plus sain qu'il y a quelques années, notamment au plan politique et au niveau de la corruption, ce qui encourage le développement d'initiatives. L'ANRAC semble fonctionnelle.

Encore, que le concept de Paix n'y soit entaché par les relations bizarres entre le pouvoir et la rébellion...

Quand ce phénomène aura disparu, les entreprises et les projets viendront en Casamance.

Amadou BA

Jean-Luc FROMENT-HURTEVENT

## ANNEXE 2

### COMMENTAIRES et QUESTIONS de la SALLE

#### Les réponses exprimées et les questions qui sont tues :

Les intervenants ont apporté leurs parts de réponses aux préoccupations de l'assistance. L'un des intervenants a dit en substance :

*« Si les Africains définissaient leurs conditions dans les cahiers de charges dans leurs appels d'offres quand les contrats de concession d'exploitation de matières premières viennent aux renouvellements, les multinationales dont vous insistez sur la puissance, s'y plieront, croyez-moi ».*

Rien n'est moins sûr comparé au phénomène économique international de concurrence dont font les frais les Pays en Développement pour attirer les IDE et face à la corruption endémique, car ces phénomènes fragilisent même les chances d'accéder ou de rester au pouvoir en Afrique.

Un autre désigne un point significatif des maladies qui rongent les Pays en Développement :

*« Le Sénégal investit 40% de son budget dans l'éducation. »* Mais à quoi sert d'investir dans l'éducation, en particulier dans les sciences dures sans application ou encore dans les sciences molles comme la sociologie (4800 diplômés par an au Sénégal ... ! .. ?) sans débouché, autre que « l'intello'ctualisme... » comme aime à le dire et le rappelle le Président de l'Agence IASDSE.

Pour quoi faire ? A quoi servent ces diplômes à part fabriquer des relais partisans et de l'électorat pour les partis politiques qui les instaurent et les enrôlent dans une mystique affiliation d'esprit au pouvoir ? Jean-Luc Froment poursuit son discours en remémorant au public, les chiffres impressionnant du Vietnam, qui a une certaine époque non lointaine, comptait plus de diplômés de haut niveau que de techniciens supérieurs.. !

Mais qui travaille dans ces pays, où règnent, corruption et désirs personnels, de gloire, de devenir politicien et riche... et cette pathologie de vouloir tout dominer ?... Idem au Maroc... où, diplôme rime bien trop souvent avec Pouvoir et Politique, ou plutôt, corruption et représentation sociale... La formation supérieure sert-elle à quelque chose lorsqu'il n'y a pas de créations d'emplois ?

Le journaliste est forcé de s'éclipser pour laisser ceux qui sont venus de près et de loin partager voire confronter leurs expériences dans un échange d'idées et de connaissance du terrain.

Il y a pourtant un sujet dont l'absence étonne.

Il ne pouvait échapper à personne, surtout pas à Madame Martine Aurillac, qu'au Sénégal il y a une région qui s'appelle la Casamance. C'est une région qui marque la discontinuité territoriale du Sénégal avec ses 30.000 km<sup>2</sup> de surface, soit 15 % de l'espace géographique national. Il y a 800.000 habitants en Casamance, soit 6 % de la population, sans compter ceux qui vivent à Dakar qui, à l'instar de toutes les capitales africaines, détient une proportion importante de la population nationale en provenance des régions du fait des exodes en tous genres.

Comment peut-on dès lors parler de Développement durable au Sénégal sans aborder la question de la résolution du conflit casamançais ? Résoudre, ou en tout cas, chercher les voies et les moyens de la résolution de ce conflit, sera incontestablement un accélérateur de l'efficacité économique de l'Aide au Développement et de la Gestion durable des ressources naturelles et énergétiques du Sénégal, qui incluent le Patrimoine et le Tourisme, capital historique et naturel à développer.

Encore faut-il le faire proprement !...

D'ailleurs, l'illustre absent à ce colloque, en la personne de Christian Grusq n'écrit-il pas sur le site Internet de l'Association « Diplomatie & Développement Durable » qu'il anime, que :

« les enjeux mondiaux d'un développement durable commencent par l'instauration de la Paix ? ». Christian Grusq, n'a pu assister au colloque mais avait prévu de parler du phénomène mondial du tourisme et de sa relation avec le Développement durable au Sénégal, surtout que le tourisme contribue entre 10 et 11% du PIB mondial (*selon les sources de l'Organisation Internationale du Travail*) et seulement 6 à 8% des émissions de gaz à effet de serre... ? Mais aujourd'hui, il n'y a pas de politique de Tourisme au Sénégal.

Ces derniers chiffres restent à voir.. ! Les politiques nationales de tourisme en Afrique n'ont-elles pas une part importante dans la réflexion qui engage sur l'efficacité économique et la gestion durable des ressources naturelles ? Cette question vaut un colloque à lui tout seul.

Concernant la Casamance, cette région où sévit un conflit quasi armé depuis des années, c'est pourtant sauf erreur, la seule région du Sénégal qui se trouve dotée d'une autorité autonome de Développement comme moyen de pacification à la tête de laquelle se trouve un juriste du nom de Pierre-Marie Bassène. Mais pourquoi ne fonctionnait-il pas ?

Il m'a semblé assister à un remake de la conférence qui, en 2007, avait précédé la création de l'Union pour la méditerranée chère au Président Nicolas Sarkozy qui, contrairement au colloque consacré à l'efficacité économique du Développement durable au Sénégal, avait bien relevé l'impérieuse nécessité d'intégrer à l'Union pour la Méditerranée en création, un dispositif pour la résolution du conflit armé qui sévit au Moyen-Orient depuis 1948, dispositif de paix qui serait le facteur de succès de cet organisme. Le gouvernement français n'en a tenu aucun compte... Force fut de constater que pour ne pas avoir intégré un dispositif de Paix dans l'acte constitutif de l'Union pour la Méditerranée, l'organisme a manqué à sa seule réelle vocation, de faire du pourtour méditerranéen un espace de création accrue de richesse.

Ainsi, le tumulte et les attentes non satisfaites par lequel ce colloque s'est terminé est un fait positif. L'Afrique est restée fidèle à son histoire :

- Un Continent sur lequel chacun à quelque chose à dire ? ... Non, une cacophonie !...

La différence aujourd'hui, c'est que les Africains veulent une plus grande part dans la prise de parole, mais avant cela, il leur faut faire preuve d'actes positifs et montrer un réel engagement afin de faire montre d'une plus grande conscience, notamment dans la prise en compte des écosystèmes sociaux de leurs pays, selon leur vision et leurs expériences multi-culturelles.

Le colloque a demandé aux experts qui l'ont honoré, de parler technique, c'est-à-dire de la charpente ou des fondations du véhicule « Développement Durable ». Les Africains, eux sont venu discuter de politique, c'est-à-dire, croient-ils, que c'est le moteur du Développement durable...

C'est malheureusement faux, car si la discussion philosophique rend aveugle et sourd aux arguments réels, la réalité va bientôt les réveiller... L'Humain par ses actes en est le seul moteur !

Quant à la Casamance, seule, elle peut contribuer 50 % des emplois productifs et compatibles avec la protection de l'environnement et dans les secteurs de tourisme pour bousculer les agrégats socio-économiques, ce qui montrent bien que le Sénégal a un potentiel énorme de création d'emplois productifs dans ces secteurs et compatibles avec les exigences de l'économie verte, pourvu qu'il y ait une politique nationale sectorielle qui en délimite clairement les contours.

C'est la jungle de ce point de vue. Les enfants y sont mendiants. Pour ce colloque, le verre n'est ni à moitié vide ni à moitié plein. Il est tout simplement fécond.

Un autre colloque, mieux centré ne sera pas inutile.

## ANNEXE 3

### ARTICLES et COMMENTAIRES

#### Sénégal : un colloque débordé par son hors-champ

*Par Ibrahim Alabi ORIDOTA\* (sur le vif...)*

Nicolas Abenas, son modérateur, a fixé le cadre de la rencontre. Le Colloque consacré au Sénégal et accueilli par l'Assemblée nationale française devait, pendant trois heures, faire le point des connaissances scientifiques, évaluer les expériences et les méthodes de gestion des ressources naturelles et énergétiques pour tirer des enseignements en vue du renforcement du développement durable du Sénégal, en dehors de toute considération politique. Les dix dernières minutes de cet intéressant colloque sont significatives et porteuses d'un message que nul ne devrait ignorer.



#### **Presque parfaite ou loin d'être imparfaite : les avis se valent**

La rencontre est organisée par le réseau international des cadres africains pour l'environnement, l'eau et le climat (RICAPEC), une association franco-sénégalaise composée de cadres africains engagés sur les questions environnementales et le Développement durable. Elle est présidée par Amadou Ba et accueillie par Madame Martine Aurillac, Députée française et Vice-présidente du Groupe d'amitié France-Sénégal au Palais Bourbon.

Deux organismes ont collaboré à l'organisation du colloque. Il y a d'une part la Chambre de Commerce France-Sénégal représentée par Maître Roger Tudela, Avoué et enseignant dans la vie professionnelle et l'accompagnement de l'Agence de Développement IASDSE. L'événement a réuni des intervenants dont les propos brillent par leur qualité.

Venus nombreux, le plus souvent de loin, les Africains, hommes et femmes, pour la plupart porteurs potentiels de projets concrets et d'expériences novatrices, ont regretté le peu d'espace accordé à l'expression de leurs expériences. Il s'agit de cadres africains qui sont sur le terrain et dont la présence au colloque matérialise l'engouement ou l'opportunisme de la question environnementale parmi la jeune génération de cadres africains.

Le public, nombreux mais peu divers, a montré une fois de plus que le Développement durable reste un concept loin d'être stabilisé. La controverse, noble au sens de Bachelard, a tenu sa place dans la discussion suscitée par les interventions des professionnels.

#### **Sénégal et Développement durable : État des lieux**

En charmante hôtesse qui sait mettre ses invités à l'aise, Martine Aurillac évoque la cohérence historique et environnementale entre Saint-Louis du Sénégal et le grand Colbert, ministre de Louis XIV dont la salle accueille le colloque à l'Assemblée nationale française.

Roger Tudela relève le caractère inconditionnel de la diversité dans l'intégration des stratégies du partenariat public privé dans le Développement durable au Sénégal.

Il insiste sur le fait qu'il y a maintenant 52 villes de plus d'un million d'habitants en Afrique et que la problématique de l'environnement y est à la fois une promesse et une préoccupation à prendre en compte dans les nouveaux comportements consuméristes qui s'y font jour.

Ghislaine Hierso n'est pas n'importe quelle femme. Elle se réclame de son ascendance africaine pour appuyer un franc-parler qui ne s'embarrasse point des susceptibilités masculines ou africaines. Docteur en économie et spécialisée sur les questions environnementales, elle est Directrice des relations institutionnelles chez Véolia et Présidente de l'association Orée. Elle a préparé une communication conséquente, mais reste frustrée par le cadre étroit du colloque.

Une abondante ressource documentaire se trouve sur le site Internet de l'Orée. Ghislaine Hierso résume son propos en une phrase : « *Partenariat avec le privé d'accord, mais primauté pour le pouvoir régulateur des Etats* ».

Selon elle, la « *Biodiversité remarquable* », c'est-à-dire celle qui se rapporte à ses aspects symboliques tels que l'eau, l'érosion, la taille de la morue et l'épaisseur des bancs de poissons dans les eaux du Sénégal ou d'ailleurs, éclipse souvent la « *Biodiversité ordinaire* » qui est plus englobante parce qu'elle inclut tous les vivants dans une interdépendance organique dont l'humain fait partie. C'est dire qu'avec Ghislaine Hierso, le colloque est aux prises avec un sujet qui, à lui tout seul, peut occuper l'entièreté du temps qui lui est imparti.

Ingrid Billebeaud présente la RSE, « *Responsabilité Sociale (ou Sociétale) des Entreprises* », un concept naissant en France et lié à l'avènement de l'économie verte.

Elle constate que l'idée de la RSE est plus connue et très répandue depuis plusieurs années en Afrique anglophone. Ce concept dont le déploiement ne se fera que par étapes, consiste pour les entreprises « *à faire mieux que la réglementation pour se mettre au diapason des intérêts de leurs salariés ou des communautés locales au sein desquelles elles sont implantées* ».

Elle illustre son propos par le fait qu'une entreprise tanzanienne de scierie fut primée pour l'intégration des familles de ses employés dans la réutilisation des suies, déchets jetables des industries du bois, trouvant une utilité sociale et économique au sein de la communauté d'accueil.

Denis Loyer défend le principe du triangle, dit « de Bourguignon », allie dans ses bases, réduction des inégalités et croissance économique avec, à son sommet, la réduction de la pauvreté et l'usage de la Méthode aux élastiques, qui dit défini que pour réduire la pauvreté, il faut « *investir dans le social* ». Il illustre ses propos par le résultat de ce qu'ils ont obtenu avec patience en travaillant avec les populations locales sur la base de confiance.

Jean-Luc Froment-Hurtevent, représentant l'IASDSE (*Agence Internationale pour le Développement Durable et l'Équité Sociétale*), propose la corrélation entre Ethno-culture et Développement, en appui aux 4 éléments du capital, Nature, Technique, Humain et Social, pour démontrer comment concilier le besoin de consommation des populations avec l'exigence du Développement durable.

Il postule à juste titre que les petites et moyennes entreprises françaises, dont la taille et les moyens sont certes limités, peuvent exporter leurs expertises sur la base d'une approche éthique et ethnoculturelle pour organiser les investisseurs locaux et les motiver à devenir, comme en France, un tissu d'entreprises villageoises créatrices d'emplois.

C'est avec humour qu'il distille le détail de ce qu'il a réussi à faire au Sénégal, avec patience et minutie, dans des domaines variés, depuis le forage de puits en zones rurales aux micro-projets agro-pastoraux, qui n'étaient pas rattachés au développement durable il y a trente d'ans.

Pour réduire la pauvreté, selon lui, il ne suffit pas vouloir réduire les inégalités ou d'agiter les drapeaux de la croissance économique face à laquelle l'Afrique ne saurait pâlir.

Henry REESE ferme la marche. Il représente la perspective allemande dans le développement de l'énergie propre. La meilleure option, selon la fondation Desertec, est peut-être pour l'Allemagne dont l'expertise n'est plus à prouver, de passer par l'expérience et le maillage des entreprises françaises pour se projeter en Afrique francophone. « *Le désert africain reçoit en six heures plus d'énergie que l'Afrique peut consommer en un an !* », postule le site Internet de la fondation Desertec. A méditer !

Force est pourtant de constater que le CIAN, autrement dit, le Conseil français des investisseurs en Afrique, cet organisme phare de la présence entrepreneuriale française en Afrique ne fait rien pour faciliter la promotion des PME françaises en Afrique. Le ticket d'entrée dans ses rangs est dissuasif pour la petite entreprise française qui est le plus gros créateur d'emplois en France, tous secteurs confondus.

Le CIAN gagnerait à trouver une réponse tarifaire pour projeter les PME françaises sur un continent où personne n'a jamais eu peur de la compétition, bien au contraire.

### **S'ensuit un débat musclé**

L'épistémologue Gaston Bachelard aurait dit « *tant mieux* ». La controverse étant nullement la quantité négligeable dans la recherche et l'identification des bonnes pratiques en matière de politiques publiques, puisque c'est bien de ça qu'il s'agit dans ce colloque bien à l'étroit dans le temps qu'il s'est imposé.

C'est un participant tchadien qui tire le premier. Abdelkerim Yacoub Koundougoumi est multi professionnel et verse dans la politique, l'informatique, la photographie en passant par le marketing et le « *Territoire* », quoi que cela implique, ses propos sont tranchés : « *Vous connaissez tous la puissance des multinationales et la faiblesse des états africains, faiblesses aggravées par une corruption endémique. Comment pouvez-vous nous assurer des chances de succès de toutes ces questions de Développement durable dont vous parlez ?* »

Un autre participant lui emboîte le pas : « *Pas de développement durable au sens ordinaire du terme sans prise en compte de la démographie.* » Le Docteur Jean-Philippe Gérard craint ne pas avoir la parole. Il la prend brillamment. « *Où est la place de la santé dans vos propos ? Comment peut-on parler de Développement durable dans les pays africains sans parler de politique de santé publique ? Pourquoi tenez-vous tant à évacuer la santé ? J'ai et je n'arrête pas de faire des propositions concrètes. Quand diable allez-vous écouter ?* ».

La température monte parce que le temps manque. Le modérateur fait de son mieux. Les Africains s'insurgent : « *Nous avons fait des kilomètres pour venir et vous ne nous donnez pas la parole !* ».

Un porte-parole s'improvise: Théo Lam, il est enseignant, homme d'affaires et, du haut de ses 32 ans, il est en colère : « *Nous, on n'a pas attendu vos colloques pour investir en Afrique !* » Il dirige une société, LBC pour Lam Business Consulting, avec attaches à Paris La Défense et Dakar.

Les femmes auraient voulu ne pas avoir à se battre pour avoir la parole, « *Le temps manque* », c'étaient les propos de Khadidiatou Diallo. Elle s'amuse presque à le dire, sans trop élever la voix.

Elle est venue de Nogent-sur-Oise en région parisienne. Elle anime là-bas une association de femmes sénégalaises qui sont venues nombreuses.

.../...

## PRÉSENTATIONS

Modérateur



*Nicolas ABENAS : Journaliste, Directeur Général de IMAGAZINE  
SGA de la Presse Étrangère*

Présentation des panelistes :



*Régis NKODIA Secrétaire Général de RICAPEC  
Consultant en Risk Management / Finance des Marchés et Crédit Carbone.*



SE Pape Momar DIOP – Ambassadeur du Sénégal à l'Unesco  
et Malick NDIAYE, Chargé de l'Agriculture à RICAPEC



*Jaques-Yves LUFAU, Secrétaire Général ANCMF  
&  
Adama COULIBALY, Chargé de mission Afrique  
Association Nationale des Collaborateurs de Ministres et Parlementaires de France*



*Christian GAMBOTTI, Conseiller du Président de l'OFII*

*« Où sont passés les innombrables millions de l'aide au Développement, nous ne l'avons pas toujours vu dans les pays..  
Il est très difficile de faire une adéquation entre ce que l'on voit localement et le total de cet argent versé  
à ces pays pour leur développement... ».*



*Abdelkerim Yakoub KOUNDOUGOUMI, Politologue Tchadien*

*« Vous connaissez tous la puissance des multinationales et la faiblesse des états africains, faiblesses aggravées par une  
corruption endémique. Comment pouvez-vous nous assurer des chances de succès de toutes ces questions de  
Développement durable dont vous parlez ? »*



*Joachim Cellier DRAMÉ – Avocat à la Cour, Paris*



*Daouda OUATTARA  
Président de l'Association Victimologie sans Frontière  
Représentant du Parti Ecologique Ivoirien en FRANCE.*



*Dr. Jean- Philippe GÉRARD, de L'Ecole Militaire à Paris  
« Où sont donc passées les questions de Santé dans tout cela ?... »*



*Boubacar BA, Chargé de l'économie verte de RICAPEC*



*Seny DIOP, Chargé de L'ASIE et de l'ORIENT de RICAPEC*



*Alassane NDIAYE – Expert en Logistique et Transport  
Chargé de l'organisation et des questions liées à l'environnement de RICAPEC*



R.I.C.A.P.E.C

RESEAU INTERNATIONAL  
DES CADRES AFRICAINS  
POUR L'EAU  
L'ENVIRONNEMENT  
ET LE CLIMAT

website: [www.ricapec.com](http://www.ricapec.com)



Contact RICAPEC

<[secretariat.ricapec@gmail.com](mailto:secretariat.ricapec@gmail.com), [ricapec@gmail.com](mailto:ricapec@gmail.com), [ba.amala@gmail.com](mailto:ba.amala@gmail.com)>

Tel : + 33 (0) 6 34 62 23 20

*Rédaction et mise en page : ECSII Éditions*

## NOTES

---



R.I.C.A.P.E.C

RESEAU INTERNATIONAL  
DES CADRES AFRICAINS  
POUR L'EAU  
L'ENVIRONNEMENT  
ET LE CLIMAT

